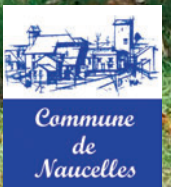


BULLETIN MUNICIPAL

2018



NAUCELLES



DU 18 JANVIER
AU 17 FÉVRIER




RECENSEMENT

de la population

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

 Insee & votre commune



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

Au moment où paraît cet édit, à peine plus de 24 mois nous séparent du prochain renouvellement municipal.

Le déroulé de la première partie de ce mandat a connu une intensité rarement égalée, mêlée d'enthousiasme et de craintes!

Enthousiasme, vis-à-vis des projets : école, mairie et médiathèque, extension de la place commerciale, tous menés à leur terme à cette heure !...

Craintes, vis-à-vis des baisses continues de la dotation globale de fonctionnement (DGF) au cours des 4 années écoulées qui nous privent annuellement de 76000 € par rapport à 2013 et, en cumulé, responsables de 190000 € de recettes en moins sur la période.

Loin de moi, l'idée de déplorer ici quelconque injustice, la méthode a concerné toutes les collectivités et nous avons contribué, comme tout le monde, au redressement des comptes publics.

Je dois quand même vous avouer que devant une telle pente, je n'avais guère le cœur à bâtir la moindre prospective.

Mais voilà, les règles du jeu viennent de changer, heureusement !...

Je me dois de vous les exposer le plus simplement possible car il s'agit-là d'un tournant salutaire... que viendra confirmer, espérons-le, l'épreuve du temps.

Certes, nous nous étions adaptés aux coups de rabots successifs et avons dû malgré tout anticiper ces baisses réitérées, même si en 2017, il faut le reconnaître, celle-ci a été diminuée par 2 par le gouvernement sortant, sans doute en raison de l'élection présidentielle...

Nos programmes d'investissement ont dû être étalés :

- pour la transformation de l'Ecole qui aura pris 3 années,
- pour la transformation de la Mairie et de la Médiathèque qui a bénéficié du délai maximum de dérogation possible pour les mises aux normes d'accessibilité.

Notre fonctionnement a dû être maîtrisé :

- renégociation de notre dette afin d'atténuer l'incidence de l'annuité,

- gel d'un renouvellement de poste aux services techniques avec recours à des emplois aidés...

Pour ne citer que les points les plus marquants.

Tout cela pour maintenir au mieux :

- nos capacités d'investissement **dont la poursuite indispensable du développement de la Place de la Halle avec l'arrivée tant espérée d'une boulangerie,**
- nos aides au milieu associatif qui n'ont pas connu de diminution,
- nos moyens pour anticiper d'éventuelles autres baisses de dotation **en ménageant un résultat de fonctionnement susceptible d'y faire face,** tout en honorant de nouvelles charges telles que l'instruction des dossiers d'urbanisme, le financement des Temps d'activités périscolaires, la revalorisation des carrières des agents, là encore pour ne citer que cela...et bien entendu, de préférence, sans en appeler au contribuable...

Bref, une forme usante de grand écart permanent...

Mais tout ceci change en 2018 : **quel soulagement !**

- Premièrement, la baisse de la DGF est stoppée.
- Deuxièmement, la compensation des dégrèvements étalés sur 3 ans et qui bénéficient à 80 % des contribuables redevables de la taxe d'habitation sera compensée à l'euro près aux communes et intercommunalités !

Ceci signifie en clair que nos recettes seraient égales en 2018 à celles de 2017 en cumulant recettes fiscales et dotations.

Voilà l'engagement pris par Emmanuel MACRON en conclusion du Congrès des Maires, le 23 novembre dernier...

En réservant, l'effort aux collectivités les plus grandes du Pays (Métropoles, Régions, Département, Grandes agglomérations) qui se verront astreintes à une modération de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement limitée annuellement à +1.2 % pendant la durée du quinquennat, c'est effectivement un soulagement qui est ainsi procuré aux autres collectivités, les ¾ d'entre elles.



Cet effort, demandé aux plus grands, est réputé produire 13 milliards d'économies sur les 5 prochaines années contre 11 sur le quinquennat précédent et permettre au Pays de se situer en deçà de la barre de 3 % de déficit du PIB (produit intérieur brut).

Concernant le dégrèvement de la taxe d'habitation, il est de mon devoir de rappeler qu'il ne concernera statistiquement que 80 % des redevables, sachant que 30 % le sont déjà aujourd'hui et que pour les « nouveaux dégrévés », le dégrèvement est programmé sur les 3 années à venir à raison de -30 % en 2018, -65 % en 2019 et -100 % en 2020.

A ce stade de mon édito le moment est donc venu de vous faire partager quelques projets possibles pour les deux ans à venir avec un peu plus de certitude...

En janvier démarrera la construction des locaux administratifs du centre social intercommunal de la vallée de l'AUTHRE. Le financement sera complété, j'en fais le vœu, par une dotation de l'Europe. Nous affirmons par là toute notre solidarité en direction de cette structure dans le respect de notre engagement vis-à-vis des 6 autres communes.

Grace au Contrat de ruralité, nouvellement signé entre la CABA et l'Etat, nous consacrerons 15000 € de notre enveloppe à la transformation de l'éclairage du gymnase afin de recourir à des projecteurs à led moins énergivores. La deuxième part, soit 30000 €, sera consacrée à la réalisation de l'isolation par l'extérieur du groupe maternelle, ceci en 2019.

Nous restaurerons la toiture de l'église. Ce dossier pourrait connaître une mobilisation de la population au travers d'une souscription publique encadrée par la Fondation du Patrimoine et/ou un prêt participatif qui est un produit de la Banque Postale dont nous étudierons les modalités. Le projet est soumis à l'Etat pour une aide au titre de la DETR 2018.

Une étude sera lancée pour envisager l'enfouissement du réseau électrique ainsi que la modernisation de l'éclairage public, Avenue Henri MONDOR. 2019 ou 2020 pourrait connaître l'exécution de ce chantier porteur de modernité et vecteur d'économies de fonctionnement car faisant appel aux techniques d'éclairage par led. Un exemple d'un tel résultat est visible dans la traversée du village de YOLET, le long de la R.N.122.

J'aborde à présent ma conclusion...

Oui, je suis résolument optimiste pour ces prochains mois... et je souhaite vraiment faire partager cet état d'esprit au plus grand nombre d'entre vous !

2017, fut vraiment une belle année avec en point d'orgue les inaugurations et visites de chantiers placées sous la présidence amicale et bienveillante de Jacques MEZARD, notre ministre de la Cohésion des Territoires, célébrant le travail accompli dans un bel esprit républicain auquel vous avez adhéré en nombre (voir p 26 et 27).

Il ne tient en effet qu'à nous toutes et tous de nous rassembler pour plus d'unité, plus d'empathie pour nous mettre en phase avec cet avenir qui nécessairement s'annonce différent.

Un grand témoin du temps devrait être des nôtres en juin, je m'y emploie avec l'appui de l'Association des Maires du Cantal, il s'agit de l'Académicien Erik Orsenna... Nous lui proposerons d'accepter de donner son nom à notre Ecole, lui qui occupe à l'Académie le fauteuil de Pasteur par qui tant de progrès nous sont parvenus !

Pour en terminer et ne pas quitter le sujet de l'amélioration de nos existences présentes et futures, je souhaite attirer votre attention sur le fait que 70 % de nos déplacements en voiture font moins de 3 km en distance parcourue... et vous inviter à pratiquer de plus en plus la marche ou le vélo, notamment pour vous rendre Place de la Halle afin d'y effectuer vos achats de proximité! Souhaitant que notre couverture, première édition du Trail participe de ce mouvement favorable pour notre santé et bon pour la planète !

Enfin, je forme le vœu que le recensement qui se déroulera du 18 janvier au 17 février fasse la preuve, au moins, de la stabilité de notre population par rapport à 2013 et vous invite à réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs et à compléter consciencieusement le bordereau de l'INSEE, il en va ensuite du calcul de nos dotations! Merci par avance.

A toutes et à tous, la plus belle année 2018 qui soit !

Christian POULHÈS
Maire de NAUCELLES

Mairie Tél.04 71 47 21 03
Fax.04 71 47 29 90
Email : mairie-naucelles@orange.fr / Site : www.naucelles.fr	
Groupe Scolaire Primaire :	.04 71 63 00 35
Maternelle04 71 63 00 37
Cantine04 71 63 00 36
Buron04 71 47 29 55
Structure Multi Accueil04 71 47 29 80
Email : lespitious@orange.fr	
Médiathèque / Ludothèque04 71 63 00 28
Email : bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr	
CLIC (Espace du retraité)04 71 62 88 95
Centre Social de la Vallée de l'Authre04 71 47 24 10
Email : centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr / Site : www.csiva.fr	
La Poste04 71 63 00 30
Trésorerie Aurillac Banlieue04 71 64 27 42
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac04 71 46 86 30
Eau04 71 46 48 50
Urgence eau et assainissement04 71 46 48 60



Jean-Marc AUBERT

SPÉCIALISTE LAUZES ET ARDOISES

**COUVERTURE
ZINGUERIE
DÉMOUSSAGE
RAMONAGE**

**Tél. 04 71 48 89 78
Port. 06 32 57 66 28**

**N°3
BESSE
15130 YTRAC**



PERMANENCE DES ELUS

Christian POULHÈS : samedis matin sur RDV

Christian GASTON	} sur RDV
Christine TOUZY	
Jacques MURATET	
Céline ARSAC	
Jacky MARGE	
Evelyne LADRAS et Michel ARESTIER	

Sommaire

Edito 3-4

Numéros utiles 5-6

Sommaire 6

La vie de la Commune

Fonctionnement des services	7
Décisions du conseil municipal	8-9
Budget communal	10-13
Cadre de vie - Urbanisme	14-15
Travaux	16-17
Commission éducation et solidarité	18
CCAS	19
Etat civil	20
Les Pitious	21
Intercommunalité	22-23
Médiathèque	24-25
Inaugurations du 23 septembre 2017	26-27
L'école	28
Centre Social de la Vallée de l'Authre	29
Libre expression	30
Le conseil municipal des jeunes	31
Commission animation	32

La vie des associations

La vie des associations	33
Comité d'animation	34
Amis du Hameau de Lardennes	35
Comité de Jumelage Ars-en-Ré	36
Groupement Vallée de l'Authre	37
Tennis club	38
APE - De fil en aiguilles	39
Ping du Pays de Naucelles	40
Couleurs et pinceaux - Hatha Yoga Relaxation	41
Hand-ball Club	42
Naucelles Basket-ball - ACCA Naucelles	43
Amicale Beauséjour	44
Gymnastique volontaire	45
Comité Anciens AFN	46
Anciens Combattants	47
Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre	48
Dance et co Academy - Téléthon	49
Don du sang	50
A votre service sur la commune	51

COIFFURE Joëlle



Homme - Femme
Enfant

2, rue de la Sumène - Rond-Point de Naucelles
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 26 46

P.G.'ELEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PALAT Gabriel
LARDENNES
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 35 82

Port. 06 84 20 34 90

PERSONNEL COMMUNAL

Mairie : Y. Duval, A. Hospital, N. Laveissière.

Atelier : H. Chayla (retraité 2017), A. Gibert, C. Mortessagne, T. Lassudrie, B. Tedo, S. Zaham

Restaurant scolaire : S. Chapuis, A. Delpuech.

T.A.P. et Garderie : E. Courtine, A. Delpuech, C. Espalieu, M. Marmitte, F. Orhac.

Ecole maternelle : C. Espalieu, L. Lassalle, A. Laveissière, M. Marmitte.

Halte garderie : H. Bertrand, M. Dufour, M-P. Michaud, M. Tirabi.

Bibliothèque : S. Juliard (mutation 1/02/17)
C. Equille

Mise à disposition Centre Social de la Vallée de l'Authre : C. Pradel-Lugol.

Ménage : C. Equille, R-M. Laborie, F. Orhac, L. Lassalle.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES / TARIFS

Mairie : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Cantine scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
3,14 €.

Inscription auprès des maîtres.

Structure Multi Accueil "Les Pitious" :

- **Accueil en journée** - Du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 15 du 1^{er} septembre au 31 juillet.

- **Accueil régulier ou occasionnel à l'heure, les matins :**

Du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 15.

Tarifs : en fonction du dernier avis d'imposition.

TAP : Pour les enfants inscrits de 15 h 45 à 17 h 15 les mardis et jeudis.

MÉDIATHÈQUE DE NAUCELLES

Tél. 04.71.63.00.28

bibliothèque.naucelles@wanadoo.fr

Lundi : 14 h à 17 h

Mardi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 18 h

Vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

URGENCE

Pompiers	18
Gendarmerie Nationale	17
SAMU	15

GARDERIE SCOLAIRE

- La demi-heure : de 0,375 à 1,00 €, selon le quotient familial,

- Le matin de 7 h 30 à 8 h 20 : payante.

- Le midi : de 11 h 30 à 12 h : payante.

- Le mercredi : de 11 h 30 à 12 h 30 : payante.

- Le soir : payante.

De 15 h 45 h à 17 h 15 : récréation et garderie pour les enfants qui ne vont pas aux T.A.P.

De 17 h 15 à 19 h : goûter et garderie.

REMERCIEMENTS

Ce bulletin annuel est tiré à 1100 exemplaires. Les frais d'impression du bulletin municipal sont couverts en partie par les participations financières des commerçants, artisans, industriels annonceurs. Nous les remercions bien chaleureusement. Tous ceux qui sont intéressés peuvent s'adresser à Céline ARSAC, responsable de la publication au 04.71.47.21.03.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2017

— Séance du 31 janvier 2017

- Rénovation de deux courts de tennis : Demande de subvention au titre de la DETR 2017
- Rénovation de deux courts de tennis : Demande de subvention de la réserve parlementaire de Monsieur le Sénateur Jacques Mezard
- Eclairage Public à Varet et Tourtoulou : Affaire 64 140 234 EP
- Reprise dans le domaine public de la voirie et des équipements communs : Lotissement Edouard Serre
- Décision de vente d'une parcelle n° 342 du lotissement Edouard SERRE à Monsieur et Madame Malgouzou
- Garantie d'emprunt à LOGISENS pour 2 logements locatifs (immeuble de la boulangerie)
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en attente du prochain budget
- Renouvellement de contrat pour un agent en CUI
- Vente de bois au profit du CCAS.

— Séance du 14 mars 2017

- Chemin de LOMBERT, litige concernant la propriété de l'assise foncière : décision de faire assister la Commune par un avocat
- Approbation du compte administratif du budget principal 2016
- Approbation du compte administratif du budget annexe Centre Social de la Vallée de l'Authre 2016
- Approbation du compte administratif du budget annexe Structure Multi-Accueil Les Pitious 2016
- Approbation du compte de gestion du budget principal établi par M. le Receveur
- Approbation du compte de gestion du budget annexe de la Structure Multi-Accueil Les pitious établi par M. le Receveur.
- Approbation du compte de gestion du budget annexe du Centre Social de la Vallée de l'Authre établi par M. le Receveur
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 pour le budget principal
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 pour le budget annexe de la Structure Multi-Accueil Les Pitious
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 pour le budget annexe du Centre Social de la Vallée de l'Authre
- Création d'un emploi avenir au niveau des Services techniques
- Travaux Mairie et Médiathèque : Approbation avenant n° 1 au marché – Lot 10 Electricité - SSI.

— Séance du 11 avril 2017

- Eclairage Public, Route de Crandelles (Dépôt carburants Leclerc) : Affaire 64 140 236

- Vote des subventions de fonctionnement et participations 2017.
- Vote du Budget Annexe 2017 «Centre Social de la Vallée de l'Authre »
- Vote du Budget Annexe 2017 «Structure Multi-Accueil Les Pitious »
- Vote des taux d'imposition 2017
- Vote du Budget Principal 2017
- Mise aux normes accessibilité et réhabilitation de la Mairie et de la Médiathèque : Demande de subvention au titre du «Fonds Cantal Solidaire »
- Extension de la Place Commerciale (Aménagement des espaces publics): Demande de subvention au titre du « Fonds Cantal Solidaire »
- Projet de construction des locaux administratifs du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Demande de subvention au titre de la DETR 2017
- Projet de construction des locaux administratifs du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Demande de subvention au titre du FEADER (Mesure 7-4, service à la population (Annule et remplace la délibération n° 2016-094)
- Projet de construction des locaux administratifs du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Demande de subvention à la Région au titre du Plan « Ambition Région » destiné au territoire de la CABA
- Projet de construction des locaux administratifs du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Demande de subvention à la CABA au titre de « l'Intérêt commun ».

— Séance du 9 mai 2017

- Construction d'un ensemble immobilier au bourg par LOGISENS (immeuble de la boulangerie) : autorisations de servitudes sur le Domaine Public, parcelle AL 270 en vue de la réa-lisation de l'immeuble, sur la parcelle AL 271
- Mise aux normes accessibilité et réhabilitation de la Mairie et de la Médiathèque : Approbation avenant n° 3 au marché - Lot 1 Gros-Œuvre Gauthier
- Mise aux normes accessibilité et réhabilitation de la Mairie et de la Médiathèque : Approbation avenant n° 3 au marché - Lot 6 Menuiseries intérieures, Creabois
- Mise aux normes accessibilité et réhabilitation de la Mairie et de la Médiathèque : Approbation avenant n°2 au marché - Lot 2 Terrassement-VRD, Eurovia
- Réseau téléphonique à Monthely, Affaire 64 140 230 TA
- Transfert en pleine propriété de biens immeubles – ZAE du Garrigoux – Commune de Saint Paul des Landes à la CABA
- Convention entre le CAUE et la Commune de Naucelles, pour étude prospective.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

■ Séance du 27 juin 2017

- Achats de divers matériels : chaises et tables pour la salle culturelle, jeux d'extérieur, défibrillateur, mobilier urbain (parc à vélo, bancs, tables de pique nique, dispositifs de collecte déjection canine)
- Budget principal : Décision modificative n° 1
- Ligne de crédit de trésorerie 2017
- Eglise, travaux toiture : Demande de subvention au titre du programme européen FEADER, opération 7.6.6 : soutien aux opérations d'aménagement et de mise en valeur dans une démarche d'excellence patrimoniale et touristique
- Achat d'un camion-benne
- Mise aux normes accessibilité et réhabilitation de la Mairie et de la Médiathèque : Eclairage public extérieur, Affaire 64 140 238 EP
- Transfert en pleine propriété de biens immeubles – ZAE Les Rivières – Commune de Jussac à la CABA
- Avis sur le Projet de SCOT arrêté
- Chemin de Lombert : Validation du constat d'accord obtenu, en présence de Monsieur le Conciliateur de justice, entre la Commune et M. LERON
- Extension de la Place Commerciale (Aménagement des espaces publics): Demande de subvention au titre du FEADER mesure 7.4 (soutien des services à la population), dessertes de commerces futurs et existants.

■ Séance du 30 août 2017

- Extension de la Place Commerciale (Aménagement des espaces publics): Demande de subvention au titre du LEADER, dessertes de commerces futurs et existants
- Extension de la Place Commerciale (Aménagement des espaces publics): Demande de subvention à la Région au titre du Contrat Ruralité, dessertes de commerces futurs et existants
- Projet de construction des locaux administratifs du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Adoption du

plan de financement réactualisé en fonction des aides supplémentaires obtenues de l'Etat (DETR 2017 et Réserve parlementaire de Madame la Sénatrice Josiane Costes) et de la Région (Plan ruralité, dotation Bourgs Centres)

- Emprunt 2017 : résultat de la consultation auprès des banques
- Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise)
- Création d'un poste d'Adjoint Technique
- Création d'un poste d'Educateur de Jeunes Enfants
- Eclairage Public de la RD 52 et RD 53, Affaire 64 140 239 EP.

■ Séance du 7 novembre 2017

- Matériels : Achats d'un podium et de gradins pour le COSVA
- Recensement : Rémunération des agents recenseurs et de la coordonnatrice
- Projet de construction des locaux administratifs du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : résultat de l'appel d'offres, choix des entreprises.

■ Séance du 12 décembre 2017

- Budget principal : Décision modificative N° 2
- Budget annexe Structure Multi-Accueil Les Pitious : Décision modificative N° 1
- Budget principal : Admission en non-valeur, période 2012/2016 pour 485,55 €
- Budget annexe Structure Multi-Accueil Les Pitious : Admission en non-valeur période 2012/2016 pour 324,83 €
- Attribution d'une aide aux Antilles victimes de l'ouragan IRMA
- Eglise, travaux toiture (charpente et couverture) : Demande de Subvention DETR 2018
- COSVA, remplacement de l'éclairage par du LED pour économie d'énergie : Demande de Subvention DETR 2018.



MAZET ET FILS

Menuiseries ALUMINIUM - PVC - BOIS
fabrication et pose

Volets roulants - Cloisons sèches

138, Avenue de Conthe 15000 AURILLAC
tél : 04.71.63.48.47 - fax : 04.71.63.50.48
email : mazet-menuiserie@orange.fr



L'Hippocampe
Cathy et Bernard FERES

BAR - TABAC - LOTO
Cave à bière - Presse
Souvenirs - Photocopie
Trans'cab

11, Avenue Henri Mondar - 15250 NAUGELLES
Tél. 04 71 47 26 10



BUDGET COMMUNAL 2017



LE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2016

Chaque année, la mairie doit déterminer son budget qui prévoit les recettes et les dépenses en accord avec les priorités décidées au sein du conseil municipal. En 2017, le budget primitif a été voté le 11 avril 2017. Le compte administratif 2016 a été approuvé lors de la séance du 14 mars 2017. Le Conseil Municipal a statué sur l'affectation du résultat avec un excédent de fonctionnement de 373 849.84 € et a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat exercice 2016	Fonctionnement	Excédent	373 849.84	A
	Investissement	Déficit	- 246 425.13	B
	Résultat global	Excédent	127 424.71	C = A + B

En séance du 14 mars 2017, le conseil municipal a aussi approuvé l'affectation du résultat concernant les comptes administratifs des budgets annexes :

- Structure multi-accueil : Résultat global : 43881.98 €
- Centre social, mise à disposition : Excédent de clôture : 47 €

2017 BUDGET COMMUNAL : 3 679 340 €

	Fonctionnement	Investissement	Total des 2 sections
BUDGET COMMUNAL	1 490 813	1 935 088	3 425 901
Budget annexe structure multi accueil	179 971	13 932	193 903
Budget annexe de participation centre social	48 592		48 592
Budget annexe CCAS	10 944		10 944
TOTAL	1 730 320	1 949 020	3 679 340

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 490 813 €

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	350 652 €	013 Atténuation de charges	2 000 €
012 Salaires et cotisations	540 000 €	70 Ventes de Produits-Prestations services	70 530 €
65 Autres charges de gestion	143 190 €	72 Productions immobilisées	39 000 €
66 Charges financières	61 000 €	73 Impôts et taxes	769 365 €
67 Charges exceptionnelles	50 €	74 Dotations-Subventions-Participations	424 326 €
022 Dépenses imprévues	13 117 €	75 Autres produits gestion courante	38 000 €
042 Dotations aux amortissements	43 804 €	76 Produits financiers	130 €
Sous-Total	1 151 813 €	77 Produits exceptionnels	20 037 €
Autofinancement brut	339 000 €	002 Excédent antérieur reporté	127 425 €
Total	1 490 813 €	Total	1 490 813 €

LES PARTICIPATIONS : 79 169 €

Crédits scolaires	7 863 €	Adhésion à la Fondation du patrimoine	200 €
Syndicat départemental Energie du Cantal	911 €	AMF 15 (association des maires de France)	830 €
Cantal ingénierie et territoire (marché public)	981 €	ANEM (association nationale des élus de la montagne) ...	355 €
C.A.U.E	240 €	C.O.S	1 100 €
(conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement)		Subventions aux associations	13 500 €
AGEDI (agence de gestion et développement informatique) 750 €		Centre social Vallée de l'Authre	42 439 €
Dérogation scolaire ville Aurillac	3 000 €	C.C.A.S.....	7 000 €

Contribution exceptionnelle de 500 € attribuée aux fonds de solidarité de la Fondation de France en soutien aux îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Autres recettes de fonctionnement

Nos recettes de prestations de services (cantine, garderie scolaire) se maintiennent très correctement, grâce à une fréquentation quasi stable des familles vers ces services. Pour la structure multi-accueil, ces recettes sont en augmentation, ce qui est cohérent et en rapport avec les services proposés pour répondre au mieux aux attentes des familles.

Les dotations

Réactualisation de l'information du bulletin 2016, concernant l'évolution des dotations perçues :

Dotations	CA2013	CA2014	CA 2015	CA 2016	BP 2017	De 2013 /2017
Fonds péréquation FPIC	15 487	22 934	30 917	37 189	34 906	
Dotation globale forfaitaire DGF	249 447	237 188	211 128	184 714	173 373	- 76 104
Dotation solidarité rurale + bourg centre	108 770	110 152	119 394	125 946	135 182	
Fond national de péréquation	44 404	42 705	42 822	33 669	32 131	-12 273
TOTAL	418 108	412 979	404 261	381 518	375 592	

Voilà 5 ans que se reproduit une baisse importante des dotations, les ponctions sont devenues d'année en année de plus en plus franches, à travers notamment de la dotation globale de fonctionnement.

Le gouvernement annonce une pause, ainsi l'Etat ne devrait pas baisser ses dotations aux collectivités locales en 2018. Cependant, il faudra en 2018 tenir compte de la première étape de suppression de la taxe d'habitation pour 80% de la population et adapter notre budget communal à ces nouvelles règles fiscales.

Taux des contributions directes des 5 dernières années

Année	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
2011	14.92%	20.51%	79.59%
2012	14.92%	20.51%	79.59%
2013	14.92%	20.51%	79.59%
2014	15.22%	20.92%	81.18%
2015	15.37%	21.13%	81.99%

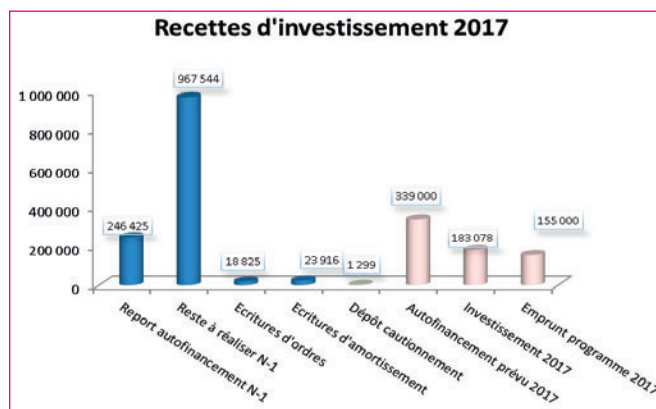
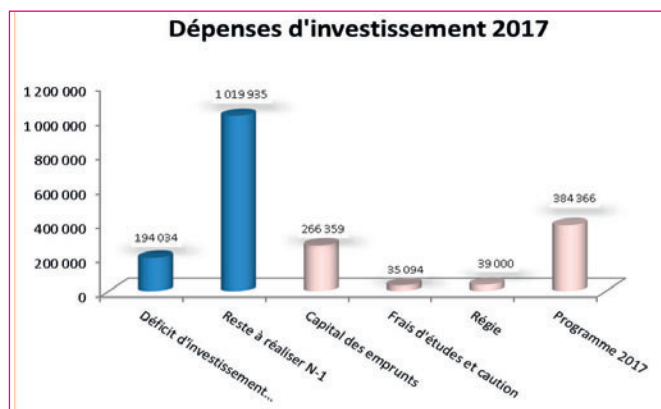
Taux des contributions 2016 et 2017 inchangés

2016	15.37%	21.13%	81.99%
2017	15.37%	21.13%	81.99%



SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 935 088 €

En 2017 le prélèvement sur les recettes de fonctionnement vers la section d'investissement est de 339 000€ .
Le capital des emprunts est de : Capital (court terme pour TVA investissement école) 76 000€
Capital de la dette 190 359 €



Déficit d'investissement reporté	194 034
Reste à réaliser N-1	1 019 935
Capital des emprunts	266 359
Frais d'études et caution	35 094
Régie	39 000
Programme 2017	384 366

Report autofinancement N-1	246 425
Reste à réaliser N-1	967 544
Ecritures d'ordres	18 825
Ecritures d'amortissement	23 917
Dépôt cautionnement	1 299
Autofinancement prévu 2017	339 000
Investissement 2017	183 078
Emprunt programme 2017	155 000

DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES NOUVELLES DES INVESTISSEMENTS 2017

OPERATIONS	Dépenses budgétisées en 2017 TTC	OPERATIONS	Recettes budgétisées en 2016 - Financements
Equipements plein air, réfection des 2 courts de tennis	42 320	Groupe scolaire - Etat : DETR 2016 régularisation négative	- 2 021
Mairie médiathèque	15 000	Bâtiment du Centre social Europe- Région, inscription supplémentaire	7 730
Centre commercial	135 000	Centre commercial Région plan de ruralité Europe FEADER Etat DETR	20 000 19 200 30 080
Matériel et provisions 2018	127 645	Eglise Fond Cantal Solidarité (département) Conseil Département Préservation du patrimoine	1 313 1 776
Bâtiments divers Halle Espaces verts Réserves foncières Eclairage public Cimetière	5 000 1 100 2 000 600 4 000 1 000	FCTVA Taxe d'aménagement Emprunt courant de 2017	95 000 10 000 155 000

Dans la continuité du [plan pluriannuel des investissements](#), après avoir terminé cette année les travaux d'aménagement de la mairie et médiathèque, au budget 2017, nous avons les travaux de voirie au centre commercial, autour du bâtiment de commerce (boulangerie) et habitations pour 135 000 €. Dans ce plan d'investissement, les sommes concernant le bâtiment du centre social avaient été prévues sur les budgets précédents et viennent dans nos reports, et ceci jusqu'en 2018, (départ des travaux). Puis en 2018, nous inscrirons une somme de 40 000 € qui viendra s'ajouter à nos reports de 65 326 € pour la réfection de la toiture de l'église.

Les autres investissements importants de 2017, qui ont été réalisés sont : l'achat d'un camion 36 493 €, le renouvellement de chaises et tables, un défibrillateur, une sono, un podium et des tribunes supplémentaires,... la rénovation des 2 courts de tennis pour 55 202 €. Pour la voirie communale, nous approchons d'une somme de 159 000 €. Les travaux en régie sont chiffrés et nous dégagent vers l'investissement une somme de 39 000 €.

Informations complémentaires :

- En dépenses d'investissement toutes les sommes sont inscrites en T.T.C. ; l'année n+1, l'état reverse à la commune le FCTVA, calculé sur les dépenses d'investissements réalisées et payées.
- Travaux en régie : ce sont les travaux réalisés en interne tout au long de l'année par le personnel des services techniques auquel se rajoute les matériaux achetés. Cette valorisation des travaux se traduit comme une production immobilisée, ces travaux sont éligibles au FCTVA.

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL BUDGET 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 17
011 Charges à caractère général	18 320 €
60 Achats et variation des stocks	7 420 €
61 Services extérieurs	9 650 €
62 Autres services extérieurs	1 250 €
012 Salaires et cotisations	158 201 €
022 Dépenses imprévues	3 000 €
65 - Autres charges gestion courantes	450 €
TOTAL	179 971€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 17
70 Ventes de produits-Prestations services	39 000 €
74 Participations	97 039 €
75 Autres produits gestion courante	50 €
002 Excédent antérieur	43 882 €
TOTAL	179 971€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 17
Programme 2016-2017	13 932 €
TOTAL	13 932€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 17
001- Excédent reporté	1 938 €
1068 Report auto financement 2016	2 600 €
1326 Subvention CAF	9 394 €
TOTAL	13 932 €

N A U C E L L E S

T A X I

— 7 jours / 7

— Véhicule climatisé

— Toutes Distances

— Transport Malades assis

Laurent MAGNE

31 Route Impériale
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 23 27
Port. 06 89 73 89 40

Christine TOUZY,
Adjointe chargée des finances



CADRE DE VIE – URBANISME

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME D'ENVIRONNEMENT ET SA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Le CAUE association départementale issue de la loi sur l'architecture de 1977, développe ces 4 missions d'intérêt public : informer, sensibiliser, conseiller, former en proposant un accompagnement territorial dans la préparation des opérations de construction, d'aménagement d'espaces publics et d'amélioration du cadre de vie, en amont et à l'exclusion de toute maîtrise d'œuvre, avec les collectivités territoriales.

En 2002 - 2003, le CAUE avait conduit un diagnostic dans le cadre « l'opération cœur de village » pour l'aménagement des espaces publics de Naucelles. En 2012, il a été sollicité à nouveau pour mener une réflexion sur l'évolution de bâtiments existants, notamment sur le groupe scolaire (école maternelle et primaire), sur le restaurant scolaire, sur la

médiathèque et sur la mairie ainsi que sur la requalification de la zone commerciale.

En 2017 - 2018, la commune de Naucelles a sollicité le CAUE pour conduire une réflexion et bâtir une stratégie d'aménagement en s'appuyant sur les nouvelles données du recensement de la population, sur les aménagements effectués et leurs effets sur la vie dans le bourg, sur les besoins exprimés, sur l'offre de logements et sur le vieillissement de la population afin d'anticiper le développement de la commune dans le futur plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUi).

Ce diagnostic préalable a pour objectif d'élargir et d'approfondir la réflexion en amont des projets qui sont confiés ensuite à la maîtrise d'œuvre privée pour que soit intégré un ensemble d'exigences qualitatives.

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PLUIH (voir également p. 24)

Comme la loi nous le demande, le débat sur le PADD a eu lieu lors de la séance du Conseil municipal du 7 novembre 2017,

- **Petit rappel** : de part les lois sur l'urbanisme, la « grenélisation » des PLU antérieurs à l'application de ces lois est une obligation faite aux communes.

Celui de Naucelles, adopté fin 2010 entre dans ce cas.

Les communes adhérentes à la CABA, également concernées, ont opté pour une mutualisation de cette démarche.

Le transfert de la compétence urbanisme, avec création d'un service dédié a été un préalable à l'élaboration d'un PLUi et même PLUiH puisqu'intégrant le Plan local de l'habitat.

C'est une économie d'échelle qui est ainsi réalisée, recours à un seul bureau d'étude et production d'un seul document pour les 25 communes.

- **La démarche** : tout PLU repose sur un temps d'analyse (renforcé par une étude agricole) qui aboutit à un diagnostic duquel émanent une série d'objectifs constituant le PADD.

Du PADD, découleront les besoins en fonciers, déclinés commune par commune et le zonage correspondant.

Le PADD doit par ailleurs se conformer aux orientations du SCOT, lequel est en cours de finalisation, puisque les PPA ont rendu leurs observations et que l'enquête publique s'est terminée mi-octobre.

Du SCOT, découlent principalement des objectifs en termes d'accueil de nouvelles populations et de maîtrise du foncier, ceci pour les 85 communes concernées au sein des 3 intercommunalités qu'elles composent.

Ainsi, pour la période de vie de ce SCOT jusqu'à 2036, il

est estimé une inversion de la courbe démographique avec une progression de 1998 habitants à partir de 2016. Pour les communes de la CABA, la progression est estimée à 1101 habitants.

Toujours sur la CABA, sur la même période, le besoin en logements supplémentaires est estimé à 5532, moyenne annuelle 276.

Le besoin en foncier qui en résulte est estimé à 441 ha pour les 25 communes jusqu'à 2036 et 220 ha pour la durée (10 ans) du futur PLUiH.

On peut retenir que le SCOT prescrit une consommation maxi de 50 ha/an (22 ha/an pour la CABA) en réduction de 30 % par rapport aux années antérieures à son application.

Pour Naucelles, ce serait 9,9 ha pour les 10 années de 2020 à 2030 qui seraient consignés dans le PLUiH.

L'ensemble de ces démarches sont effectuées sous le contrôle des services de l'Etat qui veillent au respect des lois en vigueur.

Le but étant de freiner l'extension de la « tache urbaine » et limiter la consommation des terres agricoles avec pour conséquences :

La limitation du mitage

La densification des constructions

Le comblement des « dents creuses » et l'utilisation des « droits acquis »

La reconquête des logements vacants, surtout en ville.

Le PADD qui nous est soumis intègre donc l'ensemble de ces données et pose le développement possible de chacune de nos 25 communes réparties en 4 groupes :

- Cœur d'agglomération : Aurillac et Arpajon/Cère,
- Pôles relais : Jussac et Saint-Paul-des-Landes,

- Communes rurales : Laroqueville, Lascelle, Mandailles/Saint-Julien, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Vezels-Roussy,

- Espace péri-urbain : les 16 autres communes.

Naucelles s'identifie désormais comme « commune d'appui péri-urbain » par différence aux 3 autres groupes.

Sont reconnues à ce type de commune, les capacités à développer leurs commerces et services de proximité et leur attractivité résidentielle.

Sur le plan de l'habitat, le PLH devra appliquer le SCOT et donner plutôt la préférence à la ville centre et à la zone rurale.

Tout ceci ajouté, aboutit nécessairement à un moindre besoin en terrains urbanisables par rapport au document approuvé en 2010 et en vigueur jusqu'à l'adoption du futur document à l'horizon 2020.

Globalement chaque commune devra, au sein de son propre groupe, contribuer à l'effort général, à priori Naucelles un peu plus que les autres !... 23 ha à retirer, si confirmé dans les prochains mois...

Cela représente-t-il un handicap pour notre développement ?

A échéance de la durée de vie du futur PLUiH, soit 2030 : Non pas trop probablement...

A échéance de la durée de vie du SCOT, soit 2036 : Probablement...

Dans les 10 ans à venir rien ne changera ou presque, pourquoi ?

On peut en effet considérer que nous avons eu le bon outil au bon moment au début 2011...

55 à 60 logements ont été construits depuis 2013 (dernier recensement) et sont occupés : fin du lotissement Edouard Serre et début de celui de Marie Marvingt ;

43 logements seront livrés en 2018 et 2019 : Eco hameau de Cantagrel et lotissement Saint Exupéry ;

41 habitations compléteront potentiellement dans les lotissements en cours, au-delà ;

Présence pérenne de zones ouvertes à l'urbanisation : Eco Hameau Cantagrel (tranche 2) et Sédeyrac.

Cela étant en stricte conformité avec le PADD du PLU actuel qui prévoyait le niveau de 1000 logements dans les années 2020/2025 ! Soit la construction de 10 à 12 logements/an en moyenne.

Le recensement de ce début d'année devrait démontrer la présence de 935 logements.

Le ralentissement viendra, il sera l'œuvre du futur document... Mais espérons-le, pas avant 2027 !

Malgré tout, nous conservons sur le court terme le potentiel pour tenir les objectifs de 2010 et... surtout, éviter le pire : décroître en nombre d'habitants et respecter l'objectif de stabilisation énoncé dans le PLU en vigueur !

■ PERMIS DE CONSTRUIRE

En 2017, 12 permis de construire ont été délivrés (8 en 2016).

Ces permis concernent 6 maisons individuelles. De plus, un permis de construire instruit pour 11 pavillons locatifs a été délivré à Polygone.

24 déclarations préalables ont été instruites (33 en 2016).

Jacques MURATET,
Adjoint chargé de l'urbanisme,
de l'environnement et du développement économique.



Boulangerie - Pâtisserie

Daniel GLADINES

25 bis, avenue Henri Mondor
15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 48 23 87



TRAVAUX



TRAVAUX EN REGIE (Réalisés par les agents des services techniques)

Au niveau de la Montagne du Claux,

- Les chemins piétonniers autour des étangs ainsi que dans la montagne du Claux ont été remis en état sur une longueur de 800 m. Décaissement et évacuation des matériaux de surface, couche de fondation en gravas 0/31.5 (175 tonnes) avec mise en place d'un film géotextile (1200 m²), réalisation de drains en zone humide et couche de finition en concassé 0/20 (385 tonnes).
- Des bancs et une table de pique-nique sont installés aux abords des jeux pour enfants.
- Une deuxième prairie fleurie a vu le jour à proximité de l'étang du bas, une belle réussite qui ne demande qu'à s'étendre.

- Un aménagement vient d'être réalisé à côté du local chasse, décaissement du terrain naturel et remblaiement en gravas 0/31.5 pour libérer des places de stationnement. Une dalle béton réalisée par les agents techniques est destinée à recevoir un abri financé par les chasseurs ainsi qu'un chenil qui aura pour fonction de parquer les chiens errants en attendant d'être récupérés par leurs propriétaires.

- En raison des travaux d'aménagement du carrefour RD52-RD253 l'abri bus a dû être démonté et remis en état afin de pouvoir retrouver sa place.

- Par mesure de sécurité pour les usagers lors des manifestations des barrières métalliques ont été fabriquées à l'atelier et installées sous la halle.



RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL

Après de bons et loyaux services le camion Renault de 1987 est remplacé par un camion neuf de type Maxity.



MARCHE A BON DE COMMANDE

Un enduit bicouche a été appliqué sur les secteurs de VARET en continuité des travaux 2016 ainsi que sur le chemin de VIERS, de même que l'enrobé entre le RD 922 et le chemin de Vaureilles. La remise à niveau des tampons d'égout a aussi été réalisée sur le chemin de la rivière. Une visite avec réfection de l'ensemble des voiries communales a été effectuée.

L'aménagement du carrefour RD52/RD253 a pu être réalisé avec des zones de stationnement pour les bus et la continuité du chemin piétonnier le long du RD 253. Un éclairage du passage piéton va être prochainement mis en place.

La rue du stade ainsi que le centre Bourg sont aujourd'hui en zone 30 pour les véhicules.

Dans le but de sécuriser le cheminement piéton le long du RD922, un balisage est réalisé face à l'abri bus et à la fontaine à l'entrée du Bourg.



AUTRES AMENAGEMENTS

- La réfection des terrains de tennis a été reprise par l'entreprise adjudicataire des travaux suite à des malfaçons constatées lors de son intervention initiale. Les cours donnent à ce jour entière satisfaction aux utilisateurs.
- Les travaux aux abords de la Boulangerie et de la Mairie sont en cours et doivent bientôt se finaliser ; chantiers prioritaires de l'année 2017 avec l'ouverture de la boulangerie. Des arrêts minute sont prévus face aux commerces ainsi qu'une zone 30 sécuritaire sur une partie de la traverse du Bourg ainsi que la mise en place de radars pédagogiques.

Jacky MARGE,
adjoint chargé de la programmation et du suivi des travaux



ETS GRENIER BRICO 4
Décoration d'Extérieur
POTERIES - MOBILIER DE JARDIN
QUINCAILLERIE - JARDINAGE
PLOMBERIE - ELECTRICITE
FERS - TOLES - MATERIAUX
GRAINS - ALIMENTS BETAIL
Tél. 04 71 48 06 54
"Les Quatre Chemins" 15000 AURILLAC - Fax 04 71 48 98 20



EAC
Equipement Agricole Cantalien
COMBES
1, route du Parapluie - Les 4 Chemins - 15250 NAUCELLE
Tél. 04 71 48 85 85
Succursale de Mauriac
Z.A. La Dinotte - 15250 LE VIGEAN - Tél. 04 71 40 09 01
Succursale de Maurs
19 Avenue du Stade - 15600 MAURS - Tél. 04 71 45 05 03
www.eac-combes.com



COMMISSION ÉDUCATION ET SOLIDARITÉ



— RÉTROSPECTIVE RAPIDE DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE NAUCELLES

Ces informations ont été trouvées dans les archives de la mairie. L'école se situait à côté de la tour actuellement mairie et salle du conseil.

1858 : Un premier agrandissement vit le jour. Un appartement fut créé pour l'instituteur ainsi que sa famille. A l'époque il y avait une école des garçons et une école des filles avec deux salles de classes.

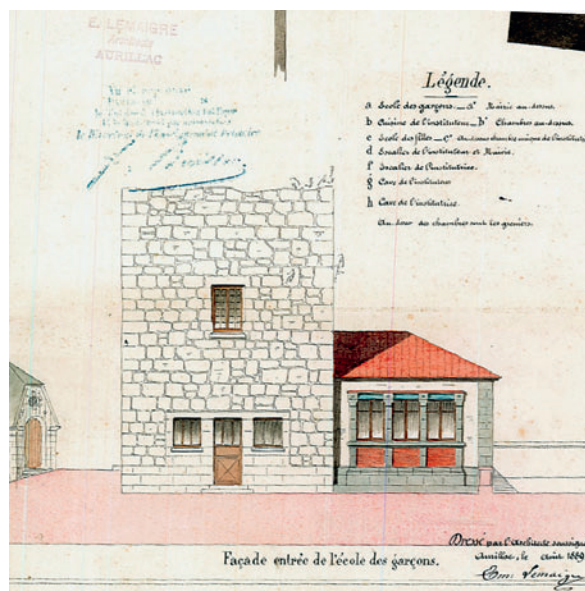
1934 : Rénovation importante de l'école en incluant de nombreuses commodités. L'instituteur faisait office de secrétaire de mairie en résidant sur place.

1967 : Le bourg de Naucelles accueillait de nombreux accédants à la propriété. Le groupe scolaire actuel fut bâti (partie primaire). L'ancienne école du bourg pris possession de ces lieux.

1988 : Au vue des constructions de la montagne du Claux le bâtiment de l'école maternelle fut créé.

2014 : Le groupe scolaire entame les travaux d'accessibilité, de remise aux normes. La création de salles supplémentaires, réfection des peintures et sols de l'école maternelle et primaire sont réalisées. L'aménagement d'une salle de restaurant avec self plus une cuisine entièrement neuve sont réalisés. Les travaux dureront trois ans.

Voici un brin d'histoire succinct de l'école de Naucelles. Les municipalités successives ont beaucoup œuvré pour l'éducation de nos enfants.



— RENTRÉE 2017-2018



l'APE pour la réalisation du voyage des enfants sur l'île de Ré au printemps prochain. La somme de 436 euros a été collectée.

Depuis le jour de la rentrée, 163 enfants de Naucelles ont repris le chemin de l'école. Cet effectif est relativement stable voire en augmentation avec l'arrivée d'enfants en petite section de maternelle pour le mois de janvier.

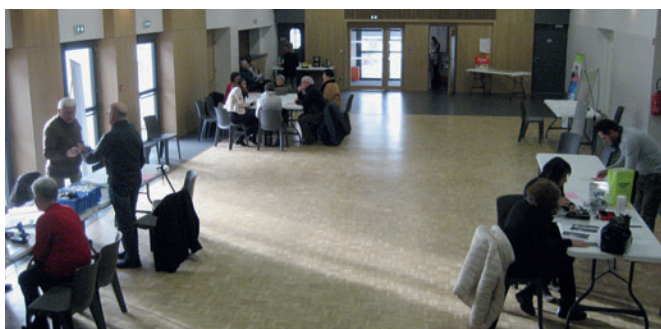
Le 23 septembre 2017 a eu lieu l'inauguration des travaux du groupe scolaire. M. Jacques Mézard, Ministre en charge de la cohésion des territoires, nous a fait l'honneur de procéder à cette inauguration. Les parents d'élèves, les enseignants, le personnel et les élus ainsi que les habitants se sont retrouvés autour d'un déjeuner républicain. Une urne était en place au profit de l'association des parents d'élèves pour la collecte de fonds pour le voyage des enfants sur l'île de Ré au printemps prochain. La somme de 436 euros a été collectée.

— CONCLUSION

La municipalité remercie l'implication de l'équipe enseignante et du personnel communal pour la qualité de cet établissement. L'association des parents d'élèves mérite des remerciements dans l'aide qu'elle apporte aux activités pour les enfants.

Christian GASTON,
Adjoint à l'éducation et solidarité

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le centre communal d'action sociale accompagne et aide les Naucellois en difficultés. Ses finances sont en grande partie tributaires de celle de la commune et des décisions du conseil municipal. Le CCAS accepte les dons qui lui sont alloués. Le soutien et les actions qu'il réalise tout au long de l'année sont de la prérogative de ses membres au vu des dossiers.

Une action de prévention en relation avec l'ASED a eu lieu sur une journée le 5 décembre dans la salle culturelle. Elle a connu un réel succès avec les divers ateliers proposés. Le CCAS essaiera d'organiser des journées de prévention chaque année dans la mesure du possible.

COLIS DE NOËL

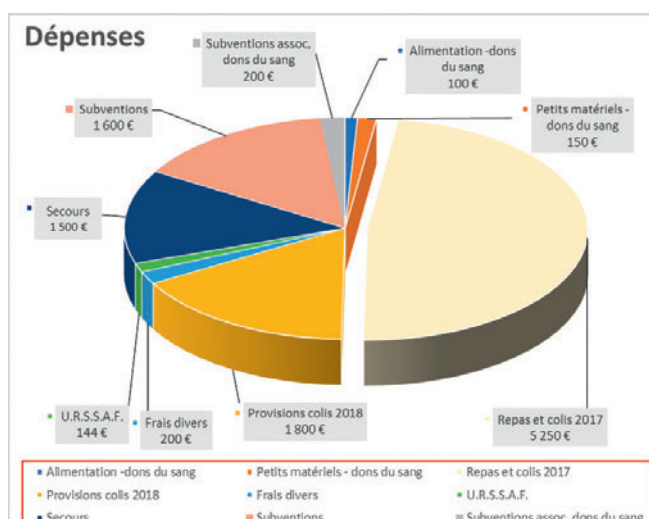
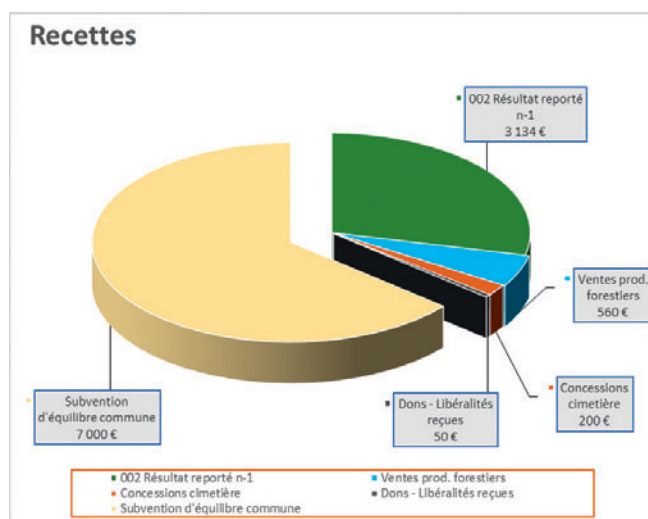
La semaine avant Noël, 91 colis ont été distribués aux personnes ne pouvant se déplacer. Sans oublier nos treize résidents en maison de retraite dans le département. Ils ont eu la visite des membres du CCAS avec quelques douceurs.

REPAS DES AÎNÉS

Le 28 janvier 2017, 120 aînés de la commune ont participé à cette journée festive. Le repas, préparé par nos deux cantinières avec l'aide des élus, du CCAS et du conseil municipal jeunes a été très apprécié. Cette manifestation a permis à nos aînés d'esquisser quelques pas de danses au côté de l'accordéoniste Jean-Pierre Broquerie. Cette journée conviviale a permis un réel échange entre générations.



BUDGET 2017 C.C.A.S : 10 944 EUROS



CONCLUSION

Le conseil municipal remercie nos aînés pour leur accueil, les bénévoles du CCAS et le personnel communal pour leur participation et implication.

Pour l'équipe, Christian GASTON
Président délégué





ÉTAT CIVIL

— NAISSANCES

• GAURIAU Jean, Olivier, Bruno	1 ^{er} février 2017
• REBUFFIE Baptiste, Gabriel	3 février 2017
• CHARBONNEL Camille, Manon, Lou	7 février 2017
• BERGES Aharon, Luke, Adrian	10 février 2017
• LAVIALLE Louna, Louise	16 mars 2017
• NEGREVERGNE Tom	15 avril 2017
• TERRADE Noah, Valentin	23 mai 2017
• ESTORGUES Margaux, Mathilde, Jeanne	07 juin 2017
• PORCHERON Capucine, Pénélope, Christiane	12 juin 2017
• GASTON JUPIN Lise, Eva	29 juin 2017
• GAMEL Jules, Louis, François	19 juillet 2017
• VERT Enzo	23 août 2017
• LEONARD Liya, Mia	16 septembre 2017
• SAGUETON PILLU Elise, Rose, Margot	18 septembre 2017
• MANIA Eléonore, Marianne, Claire	25 septembre 2017
• RIGAUDIE Clémence	31 octobre 2017
• BELMON Valentin	23 novembre 2017

— MARIAGES

• KUENTZ Mathieu, Fernand, Michel – MADOUX Nathalie, Claudine	15 juillet 2017
• SAGUETON Guillaume, Emmanuel – PILLU Patricia, Carole	22 juillet 2017
• COMBES Antoine, Serge, Joseph – DUMAS Lucie, Marie, Julie	05 août 2017
• CLERMONT Thomas, Marcel – CHABRIER Manon, Monique, Marguerite	05 août 2017
• CASEY Ross, James – HEROUT Laura, Monique, Odette	19 août 2017

— DÉCÈS

• FOURNIER Yvette, Jeanne, Antonine épouse BOILEAU	05 janvier 2017
• DEGOUL Jeanne, Rose, Roberte veuve ESCARIO	17 février 2017
• LACHAMP Jean, Marius	27 avril 2017
• MOREAU Jean, Roger, Louis	12 juin 2017
• BILLOU Pierre, Antoine	18 août 2017
• BONAL Antoine, Jean, Marie	28 août 2017
• BESOMBES Georges	11 septembre 2017
• ROUX Michel	05 octobre 2017
• BALADIER Sylvain, Louis	04 octobre 2017
• COUDERT Jean, François, Denis	24 octobre 2017
• BRUEL André Jean-Marie	13 décembre 2017
• TRINIOL Robert	20 décembre 2017

Non enregistrées à l'état civil de la commune car résidant dans une autre commune ou en maison de retraite et sous réserve d'informations non parvenues : Bonnet Antonin, Bru Berthe épouse Vernet, Dalle Robert, Dauzet Georges, Delmarty Anna épouse Rieu, Lours Jeanne épouse Baduel.

LES PITIOUS

Structure Multi-Accueil (S.M.A.)



La Structure Multi-Accueil «Les Pitious» accueille vos enfants de 3 mois à 3 ans des 7 communes du Centre Social de la Vallée de l'Authre (Teissières de Cornet, Laroquevieille, Marmanhac, Crandelles, Reilhac, Jussac et Naucelles).

La S.M.A Les Pitious est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 15. Elle accueille 16 enfants (maximum) le matin et 12 enfants (maximum) l'après-midi.

• « Les Pitious » : **Une volonté de maintenir un accueil de qualité :**

*Proposer un **accueil personnalisé :***

- Etre à l'écoute de chacun des enfants, développer l'individualité au sein de la collectivité,
- Etre capable de proposer un espace adapté au stade de développement de l'enfant tout en respectant son rythme,
- Développer nos qualités d'observation de l'enfant afin d'apporter une réponse satisfaisante à ses besoins,
- Repérer les difficultés éventuelles des enfants (fonction de prévention),
- Accueillir les enfants en situation de handicap.

*Proposer une **période d'adaptation personnalisée :***

- Accueil chaleureux des familles et des enfants,

- Visite des locaux afin de mettre en confiance l'enfant et sa famille,
- Une séparation en douceur et au rythme de chaque famille,

*Proposer des **activités diverses et variées** afin de participer à **l'éveil du tout-petit :***

- Favoriser la liberté motrice pour répondre aux besoins moteurs des enfants,
- Développer la motricité fine,
- Proposer des activités d'expression (chanter, danser, se déguiser...),
- Atelier lecture avec Huguette Lampe,

- Aider l'enfant à grandir, lui donner confiance en lui, le rassurer. Pour l'enfant, venir chez «Les Pitious», c'est vivre pleinement une **expérience de plaisir et de bien-être.**

• **La S.M.A est fermée :**

La 2^{ème} semaine des vacances de :

- Toussaint
- Noël
- Printemps
- Le Pont de l'Ascension
- Le mois d'août

**Pour tous renseignements,
téléphoner au 04.71.47.29.80.
Marie-Pierre MICHAUD, Directrice.**



UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Qu'est-ce que le PLUi-H ?

Pour anticiper les évolutions législatives, la CABA a engagé dès 2016 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme inter-communal (PLUi). Ce document d'urbanisme unique a vocation à définir les orientations d'aménagement pour les 25 communes et à préciser leur application sur le terrain. La CABA a opté pour un PLUi-H, valant Programme Local de l'Habitat (PLH).

Les objectifs

Le PLUi-H a pour objectifs de :

- permettre un développement maîtrisé et cohérent du territoire communautaire, tout en portant une attention particulière aux spécificités de chaque commune ;
- s'inscrire dans des objectifs de développement durable en prenant en compte les questions d'urbanisme, mais aussi celles relatives à l'habitat, au développement économique, aux équipements, aux déplacements et à l'environnement ;
- définir des règles d'urbanisme compatibles avec les orientations du SCoT.

Il doit entrer en vigueur en 2020, remplaçant les PLU, POS et CC actuels. Jusqu'à cette date, ces documents d'urbanisme continuent de s'appliquer et les démarches sont inchangées pour les habitants.



Votre avis nous intéresse

L'élaboration du PLUi-H repose sur une collaboration avec les personnes publiques associées : élus, collectivités, services de l'Etat, organismes consulaires. **Les habitants sont également invités à consigner leurs observations dans les registres de concertation disponibles en mairies et à la CABA.** Des réunions publiques et expositions participent également à cette concertation.

Plus de renseignements : www.caba.fr/plui - service Urbanisme, 04 71 46 86 30

Un nouveau réseau de bus

Afin d'optimiser les déplacements quotidiens, Stabus et la CABA ont lancé à la rentrée de septembre un réseau de bus renouvelé !

En zone péri-urbaine, **la desserte est renforcée** sur la 1^{re} couronne d'Aurillac où vivent de plus en plus de familles (Jussac, Naucelles, Reilhac, St-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse, Vézac, Ytrac). Il existe désormais des trajets correspondant tant aux horaires



des scolaires que des actifs. L'objectif est d'inciter ces derniers à utiliser les transports collectifs en leur proposant notamment un départ aux alentours de 8 h de leur commune avec une arrivée au Square aux alentours de 8 h 45, leur permettant de rejoindre leur lieu de travail.

Desserte de Naucelles

Naucelles est ainsi desservie par la ligne A - Teissières-de-Cornet → Jussac → Reilhac → Naucelles qui compte 46 arrêts. Elle fonctionne du lundi au samedi entre 6 h 53 et 18 h 58 selon les jours, toute l'année, soit en régulier, soit en Transport à la Demande (TAD)*.

Pour Stabus, moderniser son réseau, c'est aussi conserver ce qui fonctionne. Les tarifs sont donc inchangés, et 95 % des arrêts auparavant desservis le restent.

Plus d'infos : Stabus, 3 avenue Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr

* TAD : la desserte est réalisée uniquement si vous réservez votre trajet au 04 71 48 53 00, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et samedi matin entre 9 h 30 et 11 h 30 (la veille du déplacement).

La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2017 (de novembre 2016 à novembre 2017)

Eau

2 réservoirs : Gabres 1 et 2 (nettoyage respectif les 4/05/17 et 25/04/17)

1 053 abonnés, pour 86 760 m³ consommés

3 raccordements au réseau d'eau

5 réparations avant compteur

20 renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève de la consommation à distance

Etudes / Travaux : suite à l'aménagement du lotissement de Chante Grenouille, réhabilitation d'un réseau, 2 969 € HT.

Assainissement

2 raccordements au réseau d'assainissement

951 abonnés au réseau collectif

72 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)

1 instruction de permis de construire avec un système d'ANC

3 contrôles réalisés dans le cadre de ventes d'habitations situées en zone d'ANC

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

5 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) au Centre Commercial, aux terrains de Tennis, à la cité de Beauséjour et aux lieux-dits de Colinette et Chante-Grenouille

2 colonnes pour la collecte des textiles à côté des tennis et de la déchetterie.

86 participants, à novembre 2017, à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de 2 types de composteurs en bois et accompagnement dans la démarche).

Animations « tri sélectif » réalisées au centre social et à l'école (maternelle, CE1) par le pôle Animation du service Environnement.

Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site

www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

liaison Naucelles – Aurillac principalement par la ligne A (AL) (régulière ou en Transport A la Demande)

35 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune

1 015 km parcourus sur l'année scolaire 2016/2017 par le ramassage scolaire, pour 6 enfants bénéficiaires

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.

Urbanisme & Habitat

- 50 Autorisations d'urbanisme et 3 Certificats d'urbanisme instruits par le service ADS

- 6 dossiers enregistrés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH – renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00)

- élaboration du PLUi-H par le service urbanisme de la CABA (consignez vos observations dans les registres de concertation disponibles en mairies et à la CABA)

Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

A l'échelle communautaire, l'une des ambitions majeures de la CABA est la réalisation et la gestion d'équipements structurants. Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat... : retrouvez toute leur actu sur le site www.caba.fr.

Tourisme

1 hébergement recensé par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac au titre de la Taxe de séjour

Contact CABA

Accueil : 41 rue des Carmes, 04 71 46 86 30

Centre technique communautaire : 195 avenue du Général Leclerc, 04 71 46 48 50

Site Web :

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel



MÉDIATHÈQUE de NAUCELLES



Tél. 04 71 63 00 28

bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr

INSCRIPTION GRATUITE ET OUVERTE À TOUS

La médiathèque de Naucelles vous accueille dans un cadre convivial, aux horaires suivants :

- **Lundi** de 14 à 17 h
- **Mardi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **Mercredi** de 14 h à 18 h
- **Vendredi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

TOUS À VOS LIVRES

Romans, documentaires, BD, revues, biographies...

Mais aussi :
DVD, CD, CD Rom, jeux et jouets...

La médiathèque de Naucelles compte à ce jour : 781 lecteurs.

C'est un lieu riche en rencontres et animations...

Merci de votre fidélité tout au long de ces rendez-vous culturels...

Belles rencontres avec les auteurs...



Dédicaces au marché de Noël



Le Camion à « Histoire »
Fait son petit tour à l'école...
Pour la joie des enfants...



Vif succès avec le Spectacle « ANUKI »
Suivi des dédicaces



Très bel échange avec la venue de Marie-Sabine Roger
Au buron de Naucelles



« Emotion »
Pour le festival
De lecture au buron



Incontournable Noël avec sa création de cartes de Noël... Merci aux bonnes volontés et à notre Père Noël toujours fidèle au rendez-vous.



Après 14 ans de fidélité, Sylvie quitte notre médiathèque pour celle de Jussac. Merci à elle pour ces belles années et bienvenue à Christiane pour lui succéder.



Nouvel accès, nouvelle entrée, nouveau coin accueil, nouveau coin enfants et... à l'étage, dans la salle de la Tour, une vraie réserve aménagée par Bruno! (voir ci-dessous)
 Comme la Mairie, la Médiathèque a bénéficié d'importants travaux de mise en accessibilité pour Personnes à Mobilité Réduite.
 Le service a pu être maintenu pendant ces longs mois et nous vous remercions pour votre indulgence. Tout est en ordre depuis la fin août.
 Merci beaucoup Sylvie, pour votre implication sans faille pendant toute cette période. Merci aussi, pour ces belles années au service des usagers et du développement de notre belle Médiathèque. Bonne chance pour votre nouveau poste et plein de belles réussites! Christian Poulhès.





LA VIE de la Commune



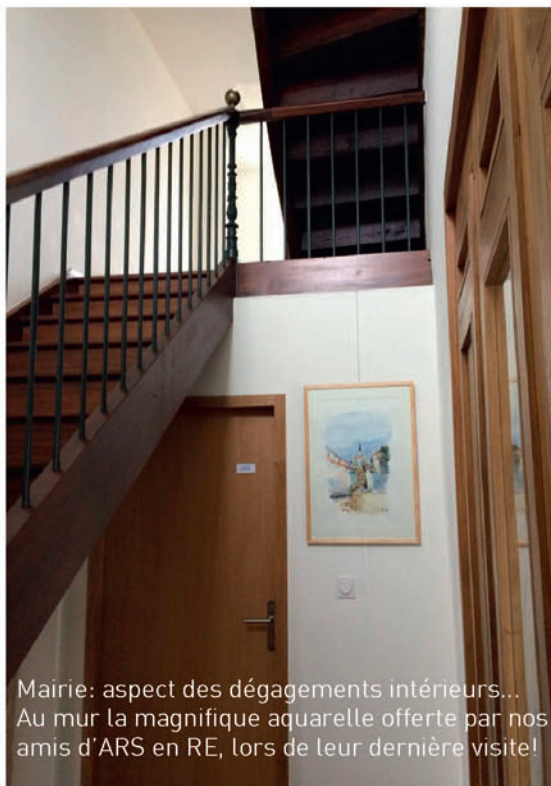
Signature du livre d'or



Ecole: 3 années de travaux, 2014,2015, 2016



Mairie: secrétariat lors des travaux



Mairie: aspect des dégagements intérieurs... Au mur la magnifique aquarelle offerte par nos amis d'ARS en RE, lors de leur dernière visite!



Bureau du Maire: mise à nu des murs et de la voûte, mise à niveau du sol

Réhabilitation de la Mairie et de la Médiathèque, Extension de la Place commerciale, Installation de la Boulangerie, Pâtisserie, Chocolaterie, 2017 a été une année très bien remplie. En point d'orgue, la journée du samedi 23 septembre consacrée à ces réalisations, mais aussi à celles de l'Ecole débutées en 2014 et achevées en 2016. Leurs inaugurations et visites ont été effectuées par Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires; Madame le Préfet Isabelle SIMA; Monsieur Vincent DESCOEUR, Député; Madame Josiane COSTES, Sénatrice; Madame Bernard DELCROS, Sénateur; Madame Martine GUIBERT, représentant Monsieur le Président de la Région; Madame Marie-Hélène ROQUETTE, représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental; Madame Maryline LUTIC Directrice académique; Monsieur Michel ROUSSY, Président de la CABA; Monsieur Jean Antoine Moins, Président de LOGISENS...



Mairie et médiathèque: nouvelles entrées réalisant le stationnement et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite



Octobre 2017: ouverture le mardi 17, la première fournée est cuite à NAUCELLES !
Comme pour la première tranche de la Place, aidée par l'Etat, la Région, le Département et l'Europe, la Commune réalise les Aménagements de l'Espace public:

- places de parking, livrées pour l'ouverture
- cheminements reliant à la Place de la Halle, terminés en décembre
- à venir en 2018 : Arrêt minute, côté opposé de l'Avenue Henri MONDOR, espaces verts et garage à vélos



Des encouragements pour Monsieur et Madame GLADINES, leurs enfants et leur équipe, bientôt parmi nous

C'est un grand bonheur pour le Ministre de la Cohésion de Territoires de presider à l'inauguration de ces équipements de grande qualité démontrant le dynamisme de la commune de Naucelles, le savoir-faire du savoir-faire Naucelles et de son équipe et s'inscrit dans la modernité dans l'intérêt des habitants de leur belle commune.

Bonheur d'autant plus grand pour moi que je n'oublie pas les années de travail en commun au sein de la Commission d'Apprentissage du Bassin d'Axillac que j'ai eu un immense plaisir de presider de 2001 à 2017.

Bonne nuit à l'équipe municipale.
Avec ma fille aînée

Le mot de Monsieur le Ministre



Vendredi 6 janvier 2017: la Première pierre est posée



Lundi 15 Mai

L'ÉCOLE



Coordonnées

ÉCOLE PUBLIQUE DE NAUCELLES
Rue du Terrou
15250 NAUCELLES
Tél. élémentaire : 04 71 63 00 35
Tél. maternelle : 04 71 63 00 37

Horaires

Lundi - Mardi - jeudi - Vendredi :
8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 30 - 15 h 45
Mercredi : 8 h 30 - 11 h 30



Visite du Père Noël au CP

SON ORGANISATION

A la rentrée de septembre 2017, l'école compte 163 élèves et 10 enseignants rattachés. A la rentrée de janvier, 8 élèves font leur rentrée (1 PS et 7 TPS); 6 élèves de PS changent d'enseignant ; l'effectif passe à 170 élèves dont 2 enfants du voyage.

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT
Petite section + 7 T PS en janvier	23/24	Mme Fresneau Ingrid
Moyenne section + 6 PS en janvier	19/6	Mme Joulia Christine
Grande section	22	M. Gargne Daniel
Cours préparatoire	25	Mme Ceaux Christelle
Cours élémentaire 1	18	Mme Garcia Delphine
Cours élémentaire 2	19	Mme Mathey Magali
Cours moyen 1 + Cours élémentaire 2	13 + 6	M. Marche Michel
Cours moyen 2	18	Mme Maury Sandrine

Pour l'année scolaire 2017/2018 : Madame Cambon Nathalie, enseignante chargée du soutien scolaire intervient un jour et demi par semaine. Madame Termentina Karine de la brigade de remplacement est rattachée à l'école. Madame Salarnier Joëlle, directrice est déchargée de classe. Madame Chauvelier Odile, emploi de vie scolaire (aide à la direction) a quitté l'école suite à la rupture du contrat CUI, en octobre.

Joëlle SALARNIER,
Directrice



Christophe COSTES
06 07 46 33 87

Travaux Publics
Canalisations
Locations
Transports

Z.A. les 4 Chemins - 15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax 04 71 43 25 43

Groupe DEJANTEI www.dejante-infra.com
CONSEIL & INGÉNIERIE

- ▶ DEJANTE ÉNERGIES SUD-OUEST
75, Avenue de la Libération
19360 MALEMORT
TEL. 05 55 92 80 10
- ▶ DEJANTE ÉNERGIES AUVERGNE
11, place de la Halle
15250 NAUCELLES
TEL. 04 71 43 64 35
- ▶ DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT QUERCY
Avenue Robert Destic
44400 SAINT-CERE
TEL. 05 45 38 13 70
- ▶ DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT PAYS D'OC
70, rue des Agriculteurs
81000 ALBI
TEL. 05 43 76 21 00
- ▶ DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT SUD-OUEST
75, Avenue de la Libération
19360 MALEMORT
TEL. 05 55 92 80 10
- ▶ DEJANTE VRD & CONSTRUCTION SUD-OUEST
75, Avenue de la Libération
19360 MALEMORT
TEL. 05 55 92 80 10

CENTRE SOCIAL DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE

L'année 2017 fut très riche pour notre structure. **De nouvelles actions et animations ont été mises en place tout au long de cette année** pour faire suite au projet du centre social.

Cette année nous avons souhaité mettre à l'honneur l'ensemble des bénévoles qui permettent, en complémentarité de l'équipe des salariés, le bon fonctionnement de notre structure.

Leur présence dans certaines animations des secteurs enfance jeunesse et famille, dans l'organisation d'activités au sein des TAP et bien sûr dans les instances décisionnelles tel que le CA et le bureau. Certains membres se sont exprimés sur le sens de leurs engagements. Pour eux, cette démarche militante permet une ouverture sur autrui, un épanouissement grâce aux diverses rencontres faites au sein du territoire, un véritable enrichissement personnel en assistant à l'émergence, au cheminement et à l'aboutissement des projets ; une fierté de pouvoir être le témoin voire le porte-parole de certains habitants ou adhérents.

Lors de ces échanges et de ces réflexions est née la volonté d'une gouvernance plus interactive au sein du CA.

Pour illustrer cet engagement et vous parler de certaines actions de l'année 2017, je nommerai :

- la belle initiative de Laetitia et Raphael qui soucieux de faire connaître leur musique ont proposé d'offrir des moments musicaux (violoncelle et flute traversière). Ces soirées clôturées par un repas partagé chez l'habitant, dès que possible, ont eu lieu une fois par mois depuis septembre sur les différentes communes du territoire.
- le partenariat relancé avec la maison d'accueil de la Feuillerai. Ce travail a permis l'organisation d'un nouvel après-midi Café-Théâtre à la maison de loisirs de Crandelles. A cette occasion nous avons partagé des moments inoubliables empreints de chaleur, de générosité et de tolérance impliquant des résidents et des enfants fréquentant les TAP grâce à la volonté des salariés des deux structures.
- la réalisation du projet ados autour du jeune auteur/interprète Bugz-Bunny. Les jeunes, qui ont assisté à l'enregistrement du CD, ont assuré l'organisation du concert, l'accueil et la vente du CD. Cette expérience qui, s'est déroulée dans la salle de Jussac dans une ambiance bonne enfant, fut une véritable réussite.

2017 est une année riche avec également la mise en place grâce au collectif 5 c (convivialité circuit court Crandelles) composé d'habitants des 7 communes du centre social de la gérante du bar du lac des Genevrières et de la mairie de Crandelles.

La démarche du Collectif « Convivialité Circuit Court Crandelles » est la suivante :

Promouvoir le lien social entre les habitants du village de Crandelles, et par extension, entre les habitants des 7 communes du Centre Social de la Vallée de l'Authre (CSVA) en réunissant tous les acteurs (économique, Mairie, Associations, habitants...)

« Un Circuit Court Economique et Solidaire (CCES) est une forme d'échange économique valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs de l'échange. »

Pour se faire, le « C.C.C.C. », propose des « rencontres et partages au village », autour du Bar du Lac de Crandelles, tous les 1^{ers} dimanches du mois, autour de plusieurs thématiques, qui peuvent être concomitantes, établies selon un calendrier saisonnier.

- la vente directe entre producteurs et consommateurs.
- des animations réalisées par des artisans, producteurs, animateurs, conférenciers...
- des animations musicales.
- des dégustations de produits locaux.
- des repas mijotés au restaurant du Lac des Genevrières avec dans la mesure du possible les produits des producteurs.
- du troc de semences, de plants, de légumes, de confitures, de créations...

Le centre social se crée et évolue grâce aux initiatives des habitants.

C'est un lieu où chacun est le bienvenu et où chaque habitant peut trouver sa place.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous parler des projets que vous avez à cœur.

Christine MARTIAL, *présidente*

Concernant l'ensemble de nos activités des informations sont mises à disposition sur le site du centre social et disponible auprès des secrétaires de mairie des 7 communes.

<http://csiva.fr/>
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

La construction des locaux administratifs du CSIVA à Naucelles, prévue en 2017, a connu quelque retard et doit finalement débuter en janvier 2018.



Signature de l'ordre de service aux entreprises, le 1^{er} décembre 2017

LIBRE EXPRESSION

Un autre regard !!!

Ce journal municipal est largement consacré aux réalisations effectuées qui ont vu le jour depuis notre élection. L'école, la mairie et médiathèque, l'aménagement de la place commerciale, l'accueil de la boulangerie, et en prévision pour 2018, les travaux de toiture à l'église, le bâtiment administratif du centre social, le renouvellement de véhicules...

Un programme important d'investissements a été réalisé comme nous l'avions annoncé dans notre profession de foi. N'avions-nous pas là, une occasion de répondre à la fois aux besoins :

- Des habitants de notre commune et de notre école ?
- D'améliorer l'accessibilité dans nos bâtiments publics ?
- Des jeunes parents en ouvrant plus largement la structure multi-accueil ?
- D'aménager la circulation piétonnière autour des commerces du centre bourg ?
- De soutenir nos associations sportives et culturelles aussi bien matériellement que financièrement ?
- De remercier les bénévoles qui s'investissent avec passion dans le tissu associatif qui contribuent à l'épanouissement de chacun et à la création de lien social ?
- De préserver nos espaces naturels, prairies fleuries, entretien des chemins piétonniers ?
- De développement du logement social ?
- De solidarité par les actions menées par le CCAS ?
- D'encourager nos jeunes dans la vie citoyenne, par leurs actions menées avec engouement au travers du conseil municipal jeunes ?

- ...

Nous parvenons à mener ce mouvement dans le respect de chacun, dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et par un effort constant de notre équipe municipale. Oui, nous sommes attachés à notre commune. Elle est le premier rempart où il faut agir avec des convictions et de la constance afin de rendre toujours plus agréable notre bien commun : le cadre de vie !

Faisons le vœu que nos idées, nos valeurs prospèrent et perdurent...

Avec tous nos meilleurs vœux pour 2018, les élus du groupe majoritaire :

Christian POULHES, Christian GASTON, Christine TOUZY, Jacques MURATET, Céline ARSAC, Jacky MARGE, Evelyne LADRAS, Michel ARRESTIER, Hélène BACHELERY, Jean-Philippe MONCANIS, Marjorie FREYSSAC, Corinne FALIES, Muriel FALISSARD, Bernard CHALIER, Marie MALROUX, Jean-Pierre REYT.

Les élus de l'opposition vous informent :

Petit à petit nous traçons un petit sillon au sein de ce conseil municipal et nous nous efforçons d'être à l'écoute et de respecter le moindre euro dépensé.

- Nous votons systématiquement contre les délibérations qui ne sont pas suffisamment préparées ou incomplètes, de même nous votons contre les nombreux avenants qui viennent alourdir les devis initiaux et augmentent considérablement les tarifs annoncés.

- Tous les ans l'excédent budgétaire du BP reporté sur l'année suivante dépasse les 100000 €.

Nous comprenons très bien ce fond de roulement même s'il nous paraît un peu excessif.

Cette avance de trésorerie confortable ne tolérerait pas une hausse des taux d'imposition.

- Le centre social de la vallée de l'Authre est un projet que nous aimerions accompagner, ce projet nous a été présenté comme devant être subventionné à 70% (ce n'est pas le cas aujourd'hui) de plus cette réalisation devra être raisonnée sans dépense exagérées.

- La compétence PLU va être transférée à la CABA qui ne manquera pas de nous facturer cette prestation. Ce transfert de charge devrait logiquement entraîner une diminution des indemnités d'élus ?

- Chaque conseil est accompagné par le représentant local du journal (La Montagne). Ces articles nous semblent peu réalistes, il nous serait agréable que les conseils soient enregistrés comme cela ce pratique dans de nombreuses municipalités, cet enregistrement permettrait de rétablir la réalité en cas de litige. Cette proposition embarrassante n'est pour l'instant pas retenue... à suivre.

- Certaines de nos propositions trouvent un écho favorable (curetage de l'étang du haut, mise en place d'une rambarde pour sécuriser un accès, une utilisation optimale en fonction mulching du tracteur tondeuse afin d'éviter des dépôts sauvages).

- L'arrivée tant espérée de la boulangerie pâtisserie est un grand succès.

Bravo à M. et Mme Gladine et leur équipe, nous tenons à les féliciter.

- Félicitations à l'ensemble du personnel communal qui fait preuve d'un grand professionnalisme et participe à l'embellissement de notre belle commune où il fait bon vivre.

N'hésitez pas à nous contacter, merci pour votre confiance.

Bonne et heureuse année 2018.

Michel LAVAL
Marie-Christine CLUSE
Patrick VISI

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Durant l'année 2017, les 10 membres du conseil municipal des jeunes (CMJ) de Naucelles ont donné de leur temps dans ce lieu d'apprentissage de la vie locale et de la citoyenneté.

Lors de la cérémonie des vœux organisée par Monsieur le maire, ces derniers ont pris la parole pour se présenter et expliquer le sens qu'ils donnent à leur mandat. Par leur présence aux cérémonies du 8 mai 2017 et du 11 novembre 2017, ils ont souhaité sensibiliser au devoir de mémoire, aussi bien de leur place d'enfant que d'élu. Et tout récemment, ils étaient présents à l'inauguration de la réhabilitation des bâtiments communaux en présence du ministre de la cohésion des territoires Monsieur Jacques Mezard et de nombreux élus.

Ils ont aussi participé à des actions bénévoles. Ils ont servi au repas des aînés. Au profit du parcours du cœur, ils ont vendu des brioches le 6 avril 2017 sur le marché. Avec le CMJ d'Arpajon-sur-Cère et la participation du SMOCE, nos jeunes ont sensibilisé les habitants au tri des déchets le dimanche 19 mars 2017 à Arpajon-sur-Cère puis le vendredi 19 mai 2017 à Naucelles. Dernièrement, tous les jeunes du CMJ étaient présents pour mettre en place les décorations de Noël à la salle culturelle et aux abords. Ils étaient aidés d'un nouveau membre Alexis GERARD à qui nous souhaitons la bienvenue. Il est à noter une grande implication de tous les membres et un engagement tout au long de l'année.

Pleins d'idées, ils défendent les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre au sein de la commune. Ils ont déjà mis en place la table de pique-nique à l'air de jeux et bientôt l'installation de distributeurs de sacs pour déjections canines.

Pour l'année 2018, ils finaliseront un projet commun avec le CMJ d'Arpajon-sur-Cère et ils défendront leurs idées devant M. le Maire et son conseil municipal.

Avec tous nos meilleurs vœux pour 2018.

Les membres du CMJ : Adèle BOULDOIRES, Eline DELPUECH, Jean DELPUECH, Julien DONAVY, Luna DONAVY, Margaux DONAVY, Thomas PLANTADE, Alexis GERARD, Lisa MOSSIER-HIRON, Baptiste TESTEIL et Alexandre VIDAL.



**Faites entretenir votre jardin
et déduisez les prestations de vos impôts !**



Raphaël FOURNIER
14 Route d'Ayrens - La Plaine
15250 NAUCELLES
jardin.conseil@gmail.com
04 71 63 01 63



LA COMMISSION ANIMATION DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF – COMMUNICATION

La municipalité a accompagné les associations sportives et culturelles tout au long de l'année à travers la mise à disposition des salles et équipements sportifs communaux (centre omnisport, terrain de foot, terrain de tennis,...).

On peut souligner la réfection complète des terrains de tennis qui permet désormais une pratique du tennis beaucoup plus agréable ;

La rénovation du local de la pétanque est prévue en 2018 avec la rénovation des sanitaires et l'ajout d'une pergola.

La commission animation a soutenu et participé largement à l'organisation de manifestations comme la fête patronale, le parcours du cœur, le Trail...

Elle s'efforce de fédérer l'ensemble des associations pour favoriser les activités de toutes et leur bonne entente. Au cours de l'année, nous avons ainsi réuni à plusieurs reprises les associations afin d'y concourir.

Par ailleurs, nous remercions tous les bénévoles qui œuvrent pour proposer aux Naucellois et Naucelloises de nombreuses activités et autres animations.

— La journée « portes ouvertes des associations »

La nouvelle édition de la journée « portes ouvertes » des associations s'est déroulée dans la bonne humeur au COSVA, le samedi 9 septembre. Les associations sportives et culturelles ont été invitées à présenter leurs activités, réaliser des démonstrations et à échanger avec le public venu se renseigner pour la saison 2017/2018. Une démonstration des adhérents de l'association Line dance and Co, suivie d'un pot offert aux bénévoles des associations, a clôturé de manière conviviale cet après-midi.



— Le parcours du cœur

Il s'est déroulé le dimanche 2 avril au COSVA. Environ 70 personnes ont participé à la marche, circuit de Varet, circuit de Lombert pour les plus courageux. Avec l'appui d'élèves infirmières et de bénévoles, personnel de santé, les participants ont pu mesurer les effets de leurs efforts ! Une vente de brioches a été organisée le vendredi soir sur le marché par le conseil municipal jeune. Nous remercions tous les participants ainsi que les associations sportives qui ont participé à la récolte de 533 € pour l'association du parcours du cœur.

Céline ARSAC,
adjointe chargée de la petite enfance, de la vie culturelle et de l'information
Christine TOUZY,
adjointe chargée des finances et de la vie sportive,
Michel ARRESTIER,
conseiller délégué au sport, chargé de la gestion des salles communales

APSARA DANSE 15

Présidente : Audrey ERLANDES
2, rue Louis Debrons - 15000 Aurillac
Trésorière : Marie GUALANDI
Secrétaire : Myriam CHEVALIER

A.C. ET A.P.G. (Anciens Combattants)

Président actif : Louis PEYRAT
Cap Del Couderc - 15250 Reilhac - Tél 04.71.47.23.41
Vice-Président : René TEULIERE
Secrétaire - Trésorier : Noël BRUEL
Porte-drapeau : Pierre CALVET, Jean RAOUX

A.C.C.A.

Président : Christian RIVIERE
1, allée de Lavigne - Naucelles - Tél 04.71.47.27.26
Vice-Président : Bernard POIGNET
Secrétaire : Maurice POIGNET
Secrétaire adjointe : Françoise POIGNET
Trésorier : Michel LAVAL
Trésorier adjoint : Serge PLACE

ANIMATION CANTAL BLUES

Président : Eric FARGES
Secrétaire : J-Philippe MONCANIS
5, chemin de Viers - Naucelles - Tél 04.71.47.24.38
Trésorier : Serge COMBETTES

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Maria PLACE
11, chemin de Tourtoulou - Naucelles - Tél 04.71.47.27.89
Vice-Présidente : Yvette NOYGUIES
Secrétaire : Luce MAYENOBE
Trésorière : Geneviève DELVAUX BILLEROT

COMITE D'ANIMATION

Présidente : Corinne FALIES
15, chemin de Chantegrenouille - Naucelles - Tél 04.71.47.24.11
Vice-Président : Yves GIBERT
Secrétaire : Evelyne LADRAS
Trésorière : Christelle ROBERT

NRJ SC - HANDBALL

Présidente : Paméla RAYMOND
Avenue des Prades - 15250 JUSSAC
Secrétaire : Isabelle CARNET
Trésorier : Eric CASSAN

TENNIS-CLUB

Président : Pascal ROBERT
21, cité Encanjac - Naucelles - Tél 04.71.47.36.32
Secrétaire : Florence PRAT
Secrétaire adjoint : Grégory BERGER
Trésorier : Yann BERGER

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Marlène CHAMBON
Vice-présidente : Séverine VIDALINC
Trésorière : Aurore LABROUSSE
Trésorière adjointe : Stéphanie RISPAL
Secrétaire : Régine MARTIN

PING DU PAYS DE NAUCELLES

Présidente : Sandrine BAILLEUL
Cautrunes - 15250 JUSSAC
Secrétaires : Christian CASSAGNES et Alain LAUBIE
Trésorier : Jacques DELORT

PETANQUE NAUCELLOISE

Présidente : Chantal PLACE
13, chemin de Tourtoulou - Naucelles - Tél 04.71.47.25.65
Vice-Président : Jacques IZOULET
Secrétaire : Laurent PRAX
Trésorier : Jacques MATHIEU

COULEURS ET PINCEAUX

Présidente : Béatrice FOURNIER
36, route de Varet - Naucelles - Tél 09.72.12.95.16
Secrétaire : Yvette NOYGUIES
Trésorière : Andrée RENARD

AU CHŒURS DE LA VALLEE

Siège : Presbytère de Marmanhac (15)
Président : Jean-François GIRAUDET
Tél : 04.71.47.30.67
Secrétaire : François BONNET
Trésorier : Michel PIERRE

COMITE DE JUMELAGE

Présidents d'honneur : Jean-Pierre OLIVIER - André DEGUIRARD
Président : Christian POULHES
Président délégué : Gérard CHANCEL
14 Hameau de Lardennes - Naucelles
Vice-Présidente : Céline ARSAC
Secrétaire : Yvette NOYGUIES
Secrétaire adjointe : Brigitte MACOILLARD
Trésorière : Odile POULHES
Trésorière adjointe : Monique DELMAS

DE FIL EN AIGUILLES

Présidente : Pilar HENRIQUES
33, cité d'Encanjac - Naucelles - Tél 04.71.47.22.69
Secrétaire : Elisabeth VAL
Trésorière : Josette SALESSE

LES AMIS DU HAMEAU DE LARDENNES

Président : Gérard CHANCEL
14 Hameau de Lardennes - Naucelles - Tél 04.71.47.25.82
Vice-Présidente : Marie-Thérèse BRUEL
Secrétaire : Annie BERTRAND
Trésorière : Monique DELMAS

GROUPEMENT VALLEE DE L'AUTHRE - FOOTBALL

Président : Fabrice GAUTHIER
27, bis rue de la Réginie - Naucelles - Tél 04.71.47.26.02
Secrétaire : Patrice GARRY
Trésorier : Patrice BERTHUIT
Trésorier adjoint : Laurent LAPIE
Coordinateur : Yohann ALRIVIE

ATHA YOGA RELAXATION NAUCELLES

Présidente : Françoise DELORT
28, hameau de Lardennes - Naucelles - Tél 04.71.47.22.73
Secrétaire : Josiane LAMBERT
Trésorière : Marie-Hélène JONCHERE

NAUCELLES BASKET-BALL ASSOCIATION

Président : Jacques CROCHEPEYRE
14, rue du Plomb du Cantal - Naucelles - Tél 04.71.47.29.33
Secrétaire : Karine DJILALI-PLANEIX
Membres : Alain DELPUECH, Liliane MISSON

MUSIQUES POUR

Président : Jean-Philippe MONCANIS
5, chemin de Viers - Naucelles - Tél 04.71.47.24.38
Secrétaire : Christine TOUZY
Trésorière : Hélène BACHELERY

DANCE & CO ACADEMY

Présidente : Corinne DELY
Secrétaire : Corinne FALIES
Trésorière : Nathalie DEBERTRAND

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

Présidente : Christiane SOUBRIER
Vices Présidents : Eliane ROUX - Geneviève CALVET - Christian GASTON
Trésorier : Fabrice KANNENGEISSER
Trésorière Adjointe : Juliette LAPOUBLE
Secrétaire : Ginette APCHIN
Secrétaire Adjointe : Yvette ROLLAND

RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE

Président : Antoine SENAUD
10, avenue des Raux - Jussac
Vice-président : Bernard LARIBE
Secrétaire : Raymond MALROUX
Secrétaire adjointe : Jacqueline SININGE
Trésorière : Marie-Paule LARIBE
Trésorier adjoint : Jean-Jacques DELPUECH



COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation de Naucelles a organisé la première édition du Trail de l'Authre Tour sur et autour de la commune de Naucelles le dimanche 5 novembre 2017. Ce trail d'une distance de 15 km et 450 m de dénivelé positif a réuni 138 coureurs et a connu un beau succès pour une première édition. Cette demi-journée s'est clôturée dans une bonne ambiance par la remise des prix au COSVA où coureurs et bénévoles ont pu partager un verre accompagné d'amuse-gueules.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles ayant contribué au bon déroulement de cette manifestation sportive, le magasin FOUL&ES pour le prêt de l'arche de départ et le don de rubalise ainsi que E-RUN63 pour sa prestation de chronométrage, de gestion des inscriptions et de gestion du classement.



Corinne FALIES,
Présidente

JORDANNE 
CONSTRUCTION
Maçonnerie

jordanneconstruction@orange.fr

9 route d'Ayrens - ZAC des Quatre Chemins

15250 NAUCELLES

Tél/Fax : 04 71 47 12 18

LES AMIS DU HAMEAU DE LARDENNES



Article La Montagne - mars 2017 : Les habitants de Lardennes cultivent leur amitié.

Des rencontres permettent à ceux du Hameau qui le souhaitent de se retrouver pour partager des moments faits de convivialité :

En mars, l'AG précède la traditionnelle et toujours attendue salade de pissenlits ; et la soirée se prolonge avec un quine animé de façon joyeuse.

Un repas champêtre, sous chapiteau, au cœur de la cité, ouvre sur la période des grillades d'été.

Avant la rencontre de novembre, une escapade aveyronnaise a permis, cette année, de découvrir la ferme des autruches à Sénergues, l'auberge de Polissal, Bozouls et son canyon.

L'association remercie la municipalité pour sa contribution en mettant à disposition salles et chapiteau pour les rencontres.

Gérard Chancel
Président




**CANTAL
CONSTRUCTION**

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - RÉNOVATION

6, rue Carnot - ZAC de Baradel
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 90 07 - Fax 04 71 63 92 23
E-mail : cantal.construction@wanadoo.fr

CHAVINIER



AURILLAC
04 71 63 62 59

CERTIFIE
ISO 9001 AFAQ
ISO 14001 AFAQ



COMITÉ DE JUMELAGE NAUCELLES - ARS-EN RÉ

Comité de Jumelage Naucelles/Ars en Ré.

C'est une aventure qui dure depuis 23 ans...

C'est une rencontre annuelle entre Amis Rétais et Naucellois ...

Des liens qui se sont créés entre amis...



Week-end du 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2017,

45 rétais étaient accueillis par leurs jumeaux de Naucelles. Nombreux moments de convivialité ont suivi : découverte des fermes du Moyen Age en Xaintrie, un après-midi plein de surprises !

Dimanche, marché rétais place de la Halle : soupe de poisson, sel... dégustation huîtres et Pineau ... ont agrémenté une matinée de rencontres et de convivialité. Un repas à la salle clôturait ce séjour avant le départ très animé de nos amis, pour L'île de Ré.

C'est aussi quelques manifestations dans l'année :

- **Marché de Noël du 23 décembre 2016 :**
Marché de Naucelles, vente de parapluies et de produits.
- **Soirée organisée, vendredi 3 février 2017 :**
Une pièce de théâtre :
« *On choisit pas sa famille !* » présentée par le COS'ARTS. (211 entrées)
- **Dimanche 23 mars 2017 :**
Participation à la tenue de la buvette du Vide grenier organisé par le Comité d'Animation.
- **Vendredi 23 juin 2017 :**
Vente de parapluies et produits rétais au marché de pays organisé par le Comité d'Animation
- **Samedi 25 Novembre 2017**
Soirée Théâtre : « *Sous les yeux des femmes gardes-côtes* »
présenté par la Troupe des « Uns parfaits » de Cébazat, (Puy de Dôme).

ANIMATIONS 2017/2018

Dates à déterminer :

Mars : Assemblée Générale.

Juin : invitation à Ars.

Juillet : Camps d'Ados.

Novembre : Théâtre

Encore merci à tous les bénévoles et adhérents qui s'investissent lors des manifestations organisées par l'association, la municipalité pour sa contribution en mettant à disposition salles et matériel.

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à notre Association.

Pour tous renseignements : Gérard CHANCEL
06.81.92.87.28 ou 04.71.47.25.82

Le Président délégué et son équipe vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018

Gérard CHANCEL,
Président Délégué



GROUPEMENT DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE

en mode « Label FFF » pour cette nouvelle saison...



Après une saison 2016/2017 très riche au niveau sportif avec un titre de champion du Cantal en U15, une montée de notre jeune équipe féminine en Promotion de Ligue et de très bons résultats dans toutes les catégories aux quatre coins de notre département du Cantal, nous avons clôturé celle-ci par notre traditionnelle Assemblée Générale fin juin au terrain de football de REILHAC, réunion où l'on nota une affluence importante, signe du dynamisme de notre association.

Nous noterons la bonne maîtrise de notre budget d'environ 37000 € avec quelques recettes nouvelles (tournoi féminin, buvettes, soirées diverses et notre quine...)

Notre club a aussi décidé de pérenniser l'emploi de notre coordinateur sportif Yohann ALRIVIE en transformant son emploi d'un CDD de 10 h/semaine en un CDI sous le même format. Le rôle de Yohann au sein de notre structure est primordial, sachant que chacun d'entre nous sommes bénévoles mais aussi salariés à l'extérieur. De plus, celui-ci poursuit sa formation de technicien sportif une semaine par mois à LYON, capitale de notre région AURA, gage de qualité et de sérieux pour notre structure.

C'est ainsi que notre école de football vient d'obtenir le Label Jeunes Espoir délivré par la Fédération de Football Française et la Ligue du Football Amateur tant pour son ensemble que pour sa section féminine. Ce label est la reconnais-

sance du travail effectué ces dernières années pour structurer notre association et développer notre projet Club autour de 4 axes :

Le projet associatif visant à consolider le club autour d'une organisation cohérente et sécurisante et à développer le mieux vivre ensemble.

Le projet sportif visant à mettre en adéquation les offres du club et les besoins des pratiquants.

Le projet éducatif visant à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

Le projet d'encadrement et de formation visant à renforcer les compétences de nos éducateurs.

A chacun, jeunes joueurs, parents, éducateurs et bénévoles du club de faire vivre ce label afin de poursuivre notre objectif principal : **prendre du plaisir à pratiquer le football dans un cadre agréable avec l'envie de progresser à son rythme.**

Le Groupement de la Vallée de l'Authre tiens aussi à remercier la municipalité de NAUCELLES pour la mise à disposition et l'entretien de tous les équipements publics que nous sommes amenés à utiliser et tout particulièrement le terrain de football Bonne saison à tous.

Les jeunes joueurs, les éducateurs, les bénévoles et l'ensemble du GVA vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Fabrice GAUTHIER,
Président



TENNIS CLUB DE NAUCELLES



Remerciements

Avant tout propos, le Président du TCN et ses adhérents souhaitent vivement et sincèrement remercier la municipalité pour l'investissement fait et les engagements tenus concernant la réfection des courts. Depuis début août, chaque pratiquant peut dorénavant évoluer sur des installations dignes de ce nom. Finis rebonds capricieux et commentaires peu élogieux autour de nos terrains !!!



près ou de loin à ces très bons moments culinaires et de convivialité, et plus particulièrement à notre « chef-cuistot » et ses assistantes !!!

2017 : entre succès sportifs...

Suite à son accession en 1^{ère} série départemental acquise en 2016, l'équipe sénior 1 n'aura mis qu'une paire d'année pour s'adapter et gagner le droit d'évoluer au printemps prochain en « prérégionale ». La bande à Fabien PONS a réalisé un championnat éblouissant, remportant la totalité de ses rencontres en phase de poule (5 V/5), devançant d'une courte tête au classement son meilleur « ennemi » des PTT. Point d'orgues de cette saison sans ratures, le titre honorifique de « champion de 1^{ère} série » remporté aux dépens d'une sympathique équipe d'Ydes.

L'équipe 2, engagée en 2^{ème} série, réalise quant à elle son meilleur parcours, terminant à une très belle seconde place. Battue seulement par la formation réserve des PTT et futur champion de la catégorie, le groupe de « cap'tain Jojo » ne peut que s'incliner et féliciter son homologue PTTiste pour les grandes qualités tennistiques et humaines véhiculées par les hommes de David FERREIRA.

L'autre satisfaction sportive se trouve dans le groupe 3. Que dire de cette formation « drivée » par Greg et VV qui aura su rebondir après les péripéties de l'exercice précédent en maintenant un effectif complet chaque dimanche malgré des rencontres assez compliquées et déséquilibrées. A noter les belles performances de Jérémy FARGES, qui aura tiré son épingle du jeu en remportant la totalité de ses rencontres jouées en simple. Bravo à tous et vivement 2018 !!!

... et extra-sportifs !!!

Voulant faire connaître un peu plus l'association à l'extérieur, le club s'est lancé en début d'année le défi un peu fou d'organiser à grande échelle une soirée « moules-frites » ouverte à tous. Fort de cette réussite, où pas moins de 166 convives y prirent part, les bénévoles ont décidé de remettre le couvert dernièrement pour un « couscous » qui aura rassemblé cette fois-ci pas moins de 177 personnes !!! Un grand bravo à toutes les personnes qui auront contribué de

Des échos du tournoi Open

Sous le contrôle de nos 3 juges-arbitres « fraîchement » diplômés (Greg, Jojo et Pascal), la seconde édition du tournoi aura connu un beau succès avec la participation de 71 joueurs et joueuses. Côté accessits, la palme revient à Laurine BERGAUD (TC Polminhac) et Simon THIVET (TC Naucelles), respectivement vainqueurs pour la 2^{ème} année consécutive des catégories Simple femme et 4^{ème} série homme. Ségolène MOUTOURCY (TC Arpajon), pour sa 1^{ère} participation, inscrit son nom au palmarès de la 4^{ème} série femme.

En Simple homme, Tristan GRANIER (TC des Hauts-de-Cère) succède à Franck CRUEGHE (TC Naucelles) au terme d'une finale âprement disputée face à Benjamin ALBRESPIY (TC Aurillac).

Pour la nouveauté de cette année, Laurine B. s'adjuge un nouveau trophée en emmenant avec elle notre président (Pascal) jusqu'au titre du double mixte !!!

Perspectives 2018

Pour la prochaine saison, le TCN continue à étoffer ses effectifs en comptabilisant 48 licencié(e)s, répartis comme suit : 18 enfants, 21 hommes et... 9 femmes qui composent la nouvelle section féminine.

Côté objectifs, le maintien de l'équipe 1 en « prérégionale », une éventuelle montée de l'équipe 2 et les premiers pas en compétition des filles combleraient les dirigeants du TCN, sans occulter la notion de plaisir et de convivialité.

Côté off, un concours de belote sera proposé à la population en début d'année et un nouveau repas serait déjà dans les tuyaux.

Horaires d'entraînements et contact

- Section jeunes (3 groupes) :
le samedi matin de 9 h à 12h.
- Section adultes :
le lundi de 20 h à 23 h (selon saison) et le vendredi de 18 h à 19 h 30.
- Section féminine :
le dimanche matin de 10 h 30 à 11 h 30.

Pour tout renseignement, merci de contacter M. ROBERT Pascal au 06.35.42.04.92 ou M. BERGER Yann au 06.31.15.55.78

Florence et Greg

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Notre Amicale des Parents d'Elèves a pour vocation de financer toutes les sorties scolaires de l'année (trajets piscine, sorties culturelles, regroupements sportifs, spectacles, classes de mer,...) et certaines activités pédagogiques des enfants de l'école de Naucelles.

Le bureau pour l'année scolaire 2017-2018 est le suivant :

- Marlène CHAMBON : Présidente
- Séverine VIDALINC : Vice-Présidente
- Aurore LABROUSSE : Trésorière
- Stéphanie RISPAL : Trésorière Adjointe
- Régine MARTIN : Secrétaire.



Nous remercions également les parents qui nous soutiennent et nous aident lors de la préparation et la réalisation des manifestations ainsi que l'équipe enseignante et le personnel de l'école.

Dates à retenir pour 2018 :

Quine annuel : samedi 27 janvier 2018 à 20 h 30,

Carnaval : 3 mars 2018

Fête de l'école : 29 juin 2018.

L'ensemble du bureau vous présente leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année 2018.

Marlène CHAMBON,
Présidente

DE FIL EN AIGUILLES

A vos aiguilles, cousez !

La couture refait son grand retour ! Quoi de plus motivant que de confectionner soi-même un vêtement ou des objets de décoration.

Chacune des participantes donne un conseil ou une idée. Cet échange permet de progresser et de réaliser des ouvrages avec une certaine fierté.

C'est aussi une occasion de se retrouver entre amies et de partager un bon moment de convivialité.

Venez nous rejoindre le jeudi de 13 h 30 à 17 h au local situé dans l'ancien presbytère.



Pilar HENRIQUES,
Présidente



PING DU PAYS DE NAUCELLES



Le Ping du Pays de Naucelles est une association inter-communale dédiée à la pratique du tennis de table en loisir comme en compétition. Nous invitons tous les Naucellois à venir titiller la petite balle avec nous quand ils le souhaitent, les mardis et vendredis à partir de 20 h 30 ainsi que les mercredis de 17 h 15 à 18 h 30. Nous accueillons toutes les personnes qui veulent essayer sans distinction d'âge, de sexe et surtout pas de niveau et ceci toute l'année.

Notre club est engagé en championnat par équipe au niveau régional (1 équipe) et au niveau départemental (3 équipes) mais aussi en championnat individuel pour nos joueurs âgés de 9 ans à plus de 80 ans chacun dans leur catégorie respective.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente (Sandrine Bailleul au 06-67-81-80-42), le secrétaire (Alain Laubie au 06-72-54-42-49) ou vous rendre sur l'un des créneaux.

Sandrine BAILLEUL,
Présidente

PÉTANQUE NAUCELLOISE

Le 22 janvier 2018 le club de pétanque de Naucelles créé par Serge Roland et une bande de copains soufflera ses 30 bougies. L'année 2017 s'est avérée être encore une saison pleine de succès.

- Elodie Prax et Jonathan Fiche accompagnés de Noah (pétanque de Maurs) ont été sacrés champion du Cantal.

- Valérie Malpel et Céline Prat championne du cantal doublette 4^{ème} année consécutive

- Parcours exemplaire en coupe du Cantal pour l'équipe d' Alain Place qui remporte cette compétition pour la 2^{ème} année consécutive.

- Les équipes de CRC masculin et CDC féminin se maintiennent.

Projets pour 2018

3 concours seront organisés cet hiver au boulodrome de tronquières secteur doublette :



- le concours de la fête open15
- 11^{ème} challenge Erick Clauzel
- le challenge Bob Mallet.

Nous avons aussi sollicité le comité départemental de pétanque pour l'organisation de qualificatif ligue et phase finale.

Encore beaucoup de travail en vue, mais hélas sans manifestation, un club ne peut pas fonctionner.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui m'ont aidée.

Le bénévolat n'est pas réservé simplement aux membres du bureau, un petit coup de main de tous les licenciés serait le bienvenu.

Je remercie aussi la mairie pour sa subvention et son prêt de matériel, ainsi que l'ensemble des services techniques. Bonne année associative et sportive à toutes et à tous.

Chantal PLACE,
Présidente

COULEURS ET PINCEAUX



L'aventure continue...

Convivialité et stimulations permettent aux artistes amateurs de se retrouver avec autant de plaisir au cours de séances hebdomadaires. Nous essayons d'aborder tous les styles, toutes les techniques et partageons passion et expérience, le style de chacun étant respecté.

En mai Le Buron a accueilli notre 15^e édition : Exposition de tableaux exécutés dans l'année... Françoise Cuxac (art singulier) était notre invitée.

Un stage de trois jours animé par Isabelle Corcket venant de Paris.

Thème : Carnet de voyage - une journée dans le

village de Naucelles, une animation qui a été très appréciée.

Il reste de la place pour des nouveaux venus - tous les niveaux sont possibles, le but étant l'échange et le partage...

Prochain rendez-vous : notre 16^e Exposition du 22 au 27 mai 2018.

Béatrice FOURNIER,
Présidente



HATHA YOGA RELAXATION

L'association Hatha Yoga Naucelles va continuer ses activités avec 25 adhérentes qui se retrouveront tous les lundis de 17 h 15 à 18 h 45 dans la salle du Buron de Naucelles avec Anne-Marie Izoulet qui enseigne cette pratique.

Pour la saison 2017-2018 plus de place disponible car un nombre réduit de participant facilite la pratique de cette discipline. Cette année encore nous partagerons un moment plus conviviale avec le pot de Noël en décembre et nous terminerons la saison par l'assemblée générale au mois de juin suivi d'un repas.

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter la présidente Françoise DELORT au 04.71.47.22.73 .

Françoise Delort,
Présidente





HAND BALL CLUB NAUCELLES - REILHAC - JUSSAC - SAINT-CERNIN

Pour cette saison 2017-2018, le handball club NRJ SC est heureux d'avoir un nombre de licenciés quasi identique à l'année passée, soit 120 licenciés.

Nous avons cette saison la chance d'avoir pu compter parmi nous des licenciés fidèles mais également d'accueillir de nouveaux licenciés. Le club compte 12 équipes du moins de 11 ans aux adultes garçons et filles.

Le club met tout en œuvre pour pouvoir proposer la pratique du handball à tout âge et pour tout niveau.

Un club qui réunit plusieurs communes

Le handball club NRJ SC qui signifie Naucelles, Reilhac, Jussac et St Cernin est composé de licenciés domiciliés sur divers cantons du secteur en plus des quatre communes principales soit Crandelles, Teissières de Cornet, St Paul des Landes, Marmanhac, Ytrac... Mais également nous arrivons à conquérir des licenciés de communes plus éloigné comme Prunet ou St Simon.

Une convention avec le Club de St-Mamet Châtaigneraie Cantalienne qui perdure

Depuis maintenant trois ans, le Handball club NRJ SC a signé une convention sur différentes équipes avec le club de St-Mamet Cère et Rance.

Cette convention permet à l'ensemble des licenciés de pratiquer leur sport au niveau territorial mais également sur haut niveau en moins de 18 ans championnat de France pour les filles et au niveau Excellence régionale et Prénationale pour nos séniors garçons et filles. Nous tenons à remercier M. Hostains, président de St-Mamet ainsi que toute l'équipe encadrante des deux clubs grâce à qui cette convention est une réussite et perdure dans le temps.

Un club qui se diversifie

Le handball club NRJ SC met un point d'honneur à se diversifier et à garder son indépendance le plus possible.

En effet, le club en son nom propre propose du moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans filles.

Le club a créé cette saison une équipe loisir qui s'entraîne le jeudi soir à 20 h 30. Le but étant de

s'amuser et de découvrir notre sport dans un cadre ludique.

Un encadrement de qualité

Le Handball Club NRJ compte parmi ces entraîneurs, des joueurs expérimentés qui donne de leur temps et de leur savoir à la formation de nos jeunes joueurs.

Entraînement du Handball Club NRJ SC saison 2017-2018

- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2011-2010-2009) : le vendredi de 17 h 00 à 18 h 00 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2008-2007) : le jeudi de 18 h 00 à 19 h 30 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 13 ans filles (nées en 2006-2005) : le mardi de 18 h 30 à 20 h au gymnase de Naucelles.
- Moins de 13 ans garçons (nés en 2006-2005) : le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 au gymnase de St-Mamet.
- Moins de 15 ans filles (nés en 2004-2003) : le mardi de 18 h 15 à 20 h au gymnase de St-Mamet et le Jeudi de 19 h à 20 h 15 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 15 ans garçons (nés en 2004-2003) : le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 au gymnase de St Mamet.
- Moins de 18 ans filles (nées en 2000-2001-2002) : le mercredi de 14 h à 15 h 30 au gymnase de Naucelles et le vendredi de 18 h 30 à 20 h au gymnase de St-Mamet.
- Seniors filles nées en (1999 et avant) : le vendredi de 20 h 00 à 21 h 30 au gymnase de St-Mamet.
- Seniors garçons (nés en 1999 et avant) : le mardi de 20 h à 21 h 30 au gymnase de St-Mamet.
- Equipe loisir : le jeudi de 20 h à 21 h 30 au gymnase de Naucelles.

(Ces horaires et lieux sont susceptibles d'être modifiés d'une saison à l'autre).

Pour plus d'information contacter Paméla RAYMOND, Présidente au 06 89 99 24 48.

Paméla RAYMOND,
Présidente

NAUCELLES BASKET-BALL ASSOCIATION

Une nouvelle saison démarre pour notre club de basket et toujours la même passion. Ce groupe de joueurs qui se côtoie depuis plusieurs années maintenant a repris le chemin des gymnases avec la même envie.

L'effectif de cette année est en légère hausse avec deux joueurs de plus ce qui porte le nombre de licenciés à 20 joueurs. Bienvenue aux arrivants !

Notre club disputera de nouveau cette année le championnat master avec la ferme intention de bien figurer mais aussi de prendre du plaisir sur le terrain. Un tournoi est prévu fin juin pour clôturer la fin de saison et cette année nous avons pour objectif d'organiser deux tournois 3x3, pratique du basket qui se développe de plus en plus.

Comme vous pouvez le constater nous essayons d'être dynamiques et ambitieux le tout dans un bon état d'esprit, n'hésitez pas à nous rejoindre les mercredis de 19 h 30 à 21 h et le dimanche de 10 h à 11 h 30.

Pour tout contact : M. Crochepeyre Jacques au 06.44.87.33.95.



Jacques CROCHEPEYRE,
Président.

ACCA NAUCELLES

Amis Naucellois, bonjour,

Comme chaque année nous venons avec plaisir vous donner quelques aperçus de notre société de chasse.

Une nouvelle saison a commencé le 10 septembre et les battues aux chevreuils le 16 septembre.

A ce jour, 6 sur 9 ont été tués. Il a été délivré 35 cartes.

L'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu le 17 juin, seulement 8 chasseurs présents, plus les membres du bureau.

Une boîte aux lettres a été posée sur le portail du

local de chasse, les chasseurs peuvent y déposer un courrier.

Des informations sont également sur le panneau d'affichage de la commune, qui se trouve près de la pharmacie.

Le samedi 29 juillet fête à Naucelles, nous avons organisé un concours de pétanque dans une ambiance très amicale.

Merci à la pétanque Naucelloise d'avoir mis leur local à notre disposition.

Merci également à Monsieur le Maire et ses conseillers, pour les prêts de la salle polyvalente ou du buron.

Nous remercions également les propriétaires agricoles, qui laissent chasser sur leurs terrains.

En 2018 (fin février) le pays de chasse Authre-Cère-Jordane organisera son assemblée pour le plan de chasse à Naucelles (salle polyvalente).

La société de chasse de Naucelles a perdu un ami, brutalement emporté. Michel était un chasseur toujours souriant et toujours prêt à rendre service.

Nous renouvelons notre amitié à sa famille.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018.

Pour le président
Le secrétaire F. POIGNET

Nuances
COIFFURE MIXTE

Céline CLUSE

HORAIRES D'OUVERTURE

du mardi au mercredi : 9h-12h ; 14h-18h

le jeudi : 9h-12h ; 14h-19h

le vendredi et samedi : NON STOP

Centre Commercial - 15250 NAUCELLES - 04 71 47 20 52



L'AMICALE BEAUSEJOUR



Belle soirée rafraîchissante...

Le chapiteau blanc de la commune a une nouvelle fois accueilli les habitants du lotissement Beausejour pour fêter la traditionnelle St Jean et passer une bonne soirée...

Aux termes d'une chaude et resplendissante journée, le samedi 17 juin, pour la 27^e édition, l'équipe avait mis les petits plats dans les grands pour servir de copieuses et originales agapes... Notre jeune équipe est toujours aussi performante et dévouée... elle prend bien soin de ses anciens (de plus en plus nombreux...).

Que l'équipe en soit vivement remerciée !!!

A l'instar des années précédentes vers 20 h les organisateurs ont accueilli environ quatre-vingt convives autour du traditionnel « rosé pamplemousse » bien frais et réconfortant (avec la chaleur...) accompagné d'amuse-gueules aussi délicieux, que nombreux et variés, préparés par ces dames... Merci encore c'était très original et très bon... La jeune pousse avait été chargée de la décoration des tables bien réussie...

Cette année, melon rafraichissant, saucisses, merguez, grillades, salades et desserts étaient au rendez-vous toujours préparés, présentés et servis avec soins et... dans la convivialité et la bonne humeur.

Notre DJ de service nous a allègrement accompagnés avec des musiques originales et même locales entraînant quelques danseurs émérites dans des danses modernes et anciennes réunissant jeunes, « moyens » jeunes et « moins » jeunes... chacun s'y retrouvera.

Pour couronner la soirée le traditionnel feu de la St Jean toujours aussi flambant et brillant a réuni les « Beausejouriens » dans une riante farandole animée par les « plus-plus » jeunes.

Avec malgré tout un peu de fraîcheur, peu après minuit les « Beauséjouriens » regagneront leurs domicile, bien contents d'avoir une fois de plus partagé un instant de convivialité avec son voisin, sa famille ou ses amis.

Une fois encore merci aux organisateurs, merci à l'équipe municipale toujours active et présente, merci au comité d'animation de Naucelles, merci à vous tous d'être venu encore nombreux – encore plus nombreux l'année prochaine c'est le vœu des organisateurs !

Et à l'année prochaine pour la 28^e édition... dans la même lignée... la même ardeur... le même plaisir...
Bonne Année à tous.

J.C. Poujol



Carrefour
express



Ouvert de 7 h 30 à 20 h et le dimanche de 7 h 30 à 13 h

6 place de la Halle - 15250 NAUCELLES - Tél. 04 71 47 26 64

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE NAUCELLES

Envie de bouger, de vous dépenser ? La gymnastique est faite pour vous !

Grâce aux animatrices diplômées, les adhérents disposent d'une large palette d'exercices pour une séance la plus complète possible.

Les pratiquants du cours « adultes » peuvent profiter du tonus du renforcement musculaire, du step et des exercices de cardio ainsi que des bienfaits de la méthode « Pilates »



Quant aux seniors, ils apprécient tout particulièrement les activités diverses et adaptées (renforcement musculaire, équilibre, stretching et mémoire) qui les motivent et les fidélisent à chaque séance.

N'oublions pas non plus la convivialité avec le pot de Noël et son buffet appétissant et très copieux ainsi que la raclette lors de l'assemblée générale sous 30 degrés au mois de juin !

Cette année, notre escapade de fin de saison nous a conduit en Corrèze. Les Jardins de Colette ont éveillé nos sens au fil d'une promenade poétique retraçant la vie de la célèbre romancière. Puis nous avons visité la chapelle du Saillant décorée de vitraux signés Marc Chagall. Pour clôturer notre journée, nous avons dégusté quelques vins accompagnés de toasts de foie gras lors de la découverte de la cave des Coteaux du Saillant.

Les horaires des séances sont les suivants :

- *cours adultes* : lundi de 18 h 45 à 19 h 45 et mercredi de 18 h 30 à 19 h 30.
- *cours seniors* : mardi et jeudi de 10 h 30 à 11 h 30

Bonne année sportive à tous.

Maria PLACE
Présidente



COMITÉ DES ANCIENS D'A.F.N. DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE

Le Comité inter-communal des Anciens d'AFN de la vallée de l'Authre vieillit comme tout un chacun ; mais heureusement l'effectif des anciens combattants ne se renouvelle pas.



En 2018 nous commémorons le 56^{ème} anniversaire du cessez-le-feu intervenu le 1^{er} mars 1962, mettant fin à la guerre d'Algérie qui a duré 10 ans, et au cours de laquelle 30 000 appelés ont payé de leurs vies. Parmi eux 70 cantaliens. Nous devons nous souvenir de ces jeunes comme l'on se souvient des morts pour la France des précédents conflits. C'est au nom de ce devoir de mémoire que nous sommes très attachés aux cérémonies commémoratives des monuments aux morts.

Se souvenir c'est œuvrer pour la paix future.

Le Cantal compte 3272 adhérents à la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), dont 620 épouses de nos camarades décédés. Ensemble nous avons obtenu des avantages sociaux, auprès de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), notamment pour les veuves qui peuvent prétendre à une aide financière en fonction de leurs revenus.

Au niveau départemental nous disposons d'un fond de solidarité et également d'un second fond qui nous permet d'offrir un colis aux malades lors d'une visite en service hospitalier ou à domicile.

Notre dernière assemblée générale a eu lieu à Naucelles en mars 2017, où nous avons été accueillis toujours aussi chaleureusement par la municipalité.

Monsieur le Maire – Christian Poulhes – a ouvert la réunion avec un mot d'accueil, puis le Président de l'association – Roger Peyrat – a pris le relais pour la présentation du rapport d'activité.

Désormais les assemblées générales n'apportent que peu de changements ; nos activités se limitent aux commémorations, quelques réunions

du bureau de l'association et l'organisation d'une sortie : en juin dernier nous étions une cinquantaine en balade à Cahors.

Le rapport financier du trésorier –

Pierre Belaubre – est assez succinct, du fait de nos activités réduites. Le budget de l'association fait face à quelques dépenses à l'occasion des décès de nos camarades, mais aussi pour les gerbes qui viennent fleurir les monuments aux morts lors des cérémonies. Nous devons également alimenter nos fonds de solidarité.

Madeleine Canches et le Président se chargent des œuvres sociales : accompagnement des veuves dans la constitution des dossiers pour la perception d'aides auprès de l'ONAC, visite des malades etc.

A l'issue de la réunion nous assistons à la messe puis procédons au dépôt de gerbes aux monuments aux morts. Notre assemblée générale s'est terminée en toute convivialité lors d'un déjeuner réunissant 80 personnes, honorées de la présence de Monsieur le Maire et de l'Abbé Sournac.

En 2018, l'assemblée générale aura lieu à Jussac, le lundi 19 mars.

Roger PEYRAT
Président du Comité



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS et prisonniers de guerre de Naucelles et Reilhac

L'association est affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants, ainsi qu'à la Fédération des Combattants et Prisonniers de Guerre, tant sur le plan national que départemental.

Les principales activités de l'association, sont le 8 mai et le 11 novembre, où nous invitons, les autorités des deux communes ainsi que la population et les enfants des écoles à participer afin de saluer la mémoire de nos soldats et victimes de guerre morts pour la patrie.

A chacune de ces deux manifestations après le dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts, il revient au Maire de la commune et au président des Anciens Combattants de lire les messages du Ministre des Armées et le Message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, puis l'appel aux morts (enfants de la commune morts pour la France) une minute de silence est observée en leur mémoire, puis c'est la Marseillaise qui clôture ce moment de souvenir.

C'est le 5 janvier qu'avait lieu notre assemblée générale, qui comme tous les ans se termine par la galette des rois et nous trinquons, en formulant les vœux pour la nouvelle année.

Le 8 mai 2017, après les cérémonies aux monuments aux morts des deux communes et la messe à Reilhac, le traditionnel repas de l'amitié n'ayant pu être organisé pour raison de santé de notre président, c'est au café Gamel que l'apéritif nous a été offert par l'association.

Le 11 novembre date de la fin de première guerre mondiale.

À 10 h 15, avait lieu le rassemblement aux monuments aux morts de Naucelles en présence de M. le Maire, dépôt de gerbe suivi des formalités habituelles.

À 11 h 00, la messe avait lieu à Marmanhac, puis à 12 h 00 le rassemblement au monument aux morts de Reilhac en présence de Mme Apchin adjointe au Maire, absent pour raison de service.

À 13 h 00 c'est au restaurant scolaire de Naucelles que M. le Maire nous a convié pour un succulent repas préparé par Séverine et Aurore dont la renommée n'est plus à faire (merci à toutes les deux). M. Picard, Maire de Reilhac, n'ayant pu être parmi nous était représenté par Mesdames Apchin et Soubrier. L'Abbé Sournac, curé de la paroisse, était également parmi nous, ainsi que les Anciens Combattants et quelques sympathisants, c'est un air d'accordéon et de cabrette qui a clôturé cette journée passée dans la bonne humeur, fraternité et convivialité (merci Monsieur le Maire).

C'est Albert Mathieu qui devient le porte drapeau de Naucelles, en remplacement de Jean Raoux malade, nous lui souhaitons bon courage, et le plaisir de le retrouver parmi nous.

Monsieur Amblard est toujours à la Maison de retraite de Reilhac, nos fidèles sympathisants, M. et Mme BONHORE sont à la maison de retraite de Saint Joseph à Aurillac, nous pensons bien à eux.

A Noël un colis sera attribué aux Anciens Combattants et veuves de guerre afin de marquer les fêtes de fin d'année.

Louis PEYRAT,
Président



RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE



Fédération Française de la Retraite Sportive
Comité Départemental du CANTAL

RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE
DE L'AUTHRE (R.S.V.A.)
Mairie de JUSSAC 15250



LA RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE compte à ce jour 118 adhérents qui participent aux activités suivantes :

- **Danse** tous les mercredis de 14 h 30 à 16h salle polyvalente de Jussac
- **Yoga** : tous les jeudis de 16 h 45 à 18 h 15 salle du CLSH de Jussac
- **Tir à l'arc** : tous les jeudis de 9 h à 10 h 30 au gymnase de Naucelles
- **Rando** tous les lundis à 13 h 15 RDV devant la salle polyvalente de Jussac. Et deux fois par mois tous les vendredis à la journée.
- **Marche nordique** tous les jeudis à partir de 13h30.
- **Aquagym** centre aquatique d'Aurillac les lundis de 9 h 45 à 10 h 30 et le vendredi de 11 h 15 à 12 h.
- La R.S.V.A a organisé un séjour **rando** pour les randonneurs, qui a eu lieu à Evian et qui a permis à 38 randonneurs de découvrir Genève – Thonon – Yvoire et de parcourir les beaux chemins de la région de Chablais.
- **L'activité dansée**, elle intervient dans différentes maisons de retraite pour permettre à nos aînées de passer une agréable après-midi.
- Le **Tir à l'arc** organise des petits concours en interne
- Nous avons participé également au **parcours du cœur** – au **téléthon** - rando au profit des maladies rares - don du sang. Nous organisons des manifestations

(pièce de théâtre – concerts, etc...) qui permettent à notre association de maintenir un bon fonctionnement. Cette année nous avons fêté les 10 ans de notre association.

- En début d'année 2018, nous allons créer une activité **Pétanque**.

Si vous avez plus de 50 ans et que vous êtes intéressés vous pouvez venir nous rejoindre contactez le pole secrétariat : Mmes Jacqueline Sininge (0471466211) ou Raymonde Malroux (04 71 63 74 81), vous pouvez également consulter le blog : <http://www.rsjussacoise.fr/>

Antoine SENAUD,
Président



DANCE & CO ACADEMY

Le club "Dance & Co Academy " propose des cours de danse en ligne (dont le Madison est l'ancêtre) où les rythmes musicaux sont variés et dynamiques. Vous y travaillerez la concentration, la latéralisation et la mémorisation sur des petites chorégraphies .

Le club propose des cours débutants le lundi de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Naucelles.

Cette association est spécialisée dans la préparation de compétitions nationales et internationales et entraîne sous la direction de leur Professeur Corinne Dely ;10 fois championne du monde dans la discipline, une douzaine de danseuses et danseurs faisant partie de l'équipe cantalienne.

Cette année a été riche en récompenses :

- La plus jeune Noemie Maanane; en division 2 enfant (1^{ère} place)
- Charlène Rey en division 2 junior (7^e place)
- Jade Maury en division 3 espoir (7^e place),
- Loïc Soulie en division 3 enfant (1^{ère} place)
- Enora Guillet en division 3 junior (6^e place)
- Lucas Aurière en division 3 junior (3^e place)
- Andréa Debertrand en division 1 junior (3^e place)
- Chloé Plantade en division 1 junior (4^e place),
- Océane Astorg en division 1 (3^e place)
- Christelle Soulié en division 1 Adulte 2 (4^e place)



- Championne de France sénior : Corinne Dely et championne du monde en janvier dernier.

Pendant l'été, les danseuses se sont produites dans des démos et des shows notamment le 29 juillet à Naucelles.

Toutes nos danseuses et danseurs reprennent leurs entraînements sérieusement pour préparer au mieux leurs futures compétitions pour la nouvelle saison.

Corinne DELY,
Présidente

NAUCELLES TÉLÉTHON 2017

Le vendredi 8 décembre, l'APE s'est mobilisée pour le Téléthon en réalisant un lâcher de ballons au buron. Cette action et la mise à disposition d'une urne à la mairie a permis de récolter la somme de 265 euros.

Nous remercions tous les généreux donateurs et bénévoles qui se sont mobilisés pour cette édition.



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

(Crandelles - Jussac - Laroquevieille - Marmanhac - Naucelles - Reilhac - Teissières de Cornet - Freix-Anglards)

« Anonymat, Volontariat, Bénévolat, Gratuité »

Le Don de Sang Bénévole est le seul système qui permet de tendre vers l'autosuffisance.

Il permet d'assurer un niveau de qualité et de sécurité optimale tant pour le Donneur que pour le Receveur.

Le don de sang :

- Au personnel de L'EFS (Etablissement Français du Sang) médecins, secrétaires, infirmiers : la collecte
- Aux bénévoles de l'ADSB : la promotion, la signalétique, l'accueil des donneurs et la collation
- à Jussac, ils assurent la collation
- à Naucelles et Crandelles, la collation est assurée par l'EFS.

On peut-être donneur de 18 à 70 ans

Par an :

4 dons chez les femmes

6 dons chez les hommes

Possibilité de renseignement sur le don de moelle osseuse lors d'une collecte.

La vie associative : 3 collectes à Naucelles :

- 24/04/2017

- 29/08/2017

- 26/12/2017

En 2016 : 434 personnes se sont présentées.

- Au cours du 1^{er} trimestre 2017, des élèves de CM ont participé au Concours de Dessin organisé par la FFDSB au cours des TAP. Merci au Centre Social de la Vallée de l'Authre.

- 1 goûter a été offert

- Le 16 septembre 2017 : La rando a eu lieu cette année à Crandelles. Une cinquantaine de marcheurs a répondu présent malgré le temps maussade et au retour a pu apprécier les gâteaux offerts par l'école de Boulangerie d'Aurillac.

- Le 10 février 2017 : l'Assemblée Générale a eu lieu à Naucelles en présence du Docteur Corinne MOMPEYSSIN médecin de l'EFS, d'Albert VINAS Président de l'UD 15, de Christian POULHES Maire de Naucelles, de Jean-Pierre PICARD Maire de Reilhac, Eliane ROUX Représentant Alain BRUNEAU Maire de JUSSAC.

Bilan moral et financier ont été présentés et votés. 1 démission et 1 entrée au Conseil d'Administration

Le Docteur MOMPEYSSIN rappelle que :

- le sang est irremplaçable
- 10 000 dons par jour sont nécessaires
- insiste sur l'autosuffisance et la sécurité du receveur mais aussi du donneur.

61 diplômes ont été remis dont 1 pour 100 dons.

Le pot de l'amitié a été offert par la municipalité de Naucelles, suivi d'un cocktail d'înatoire.

Merci aux donateurs, bénévoles, municipalités, aux Présidents et Membres des Associations pour leur soutien.

CALENDRIER COLLECTES 2018 :

NAUCELLES :

Mardi 24 avril

Mardi 14 août

Jeudi 27 décembre

Prochaine Assemblée Générale : Vendredi 2 février 2018 à 18 h 30 à Crandelles.



A VOTRE SERVICE *sur la Commune*

MAISON

Peinture - Plâtrerie

Yves MALLET

3, route d'Ayrens

Francis POUJADE

10, rue de l'Authre

Jardin Paysage

Marc FOURNIER

"JARDIN CONSEIL SERVICES"

14, route d'Ayrens

CHASTANET PAYSAGES

6, ZA Les 4 Chemins

CANTAL ABRIS

5, route du Parapluie

Piscines

PISCINES DESJOYAUX

1, ZA Les 4 Chemins

Maçonnerie

T.R.R.E.V. VERT

7, route d'Ayrens

Edmond PETIT-BERNARD

20, rue de l'Authre

Jordanne Construction

9, route d'Ayrens

SARL CASSAN

Carrelage - Chape

5, ZA Les 4 Chemins

Plomberie Sanitaire

Marc MARONCLE

25 rue de l'Authre

Nicolas CHAMBON

6, impasse de Lacamp

Electricité

FRED ELEC

Route d'Ayrens

PG ELEC

1, route Impériale

BUREAUX D'ETUDES

Immodiag 15 (Diagnostic immobilier)

11, Impasse de Verniols

LD CONTROLES (Etude de bétons)

ZA Les 4 Chemins

DEJANTE

11, Place de la Halle

COMMERCES

Alimentation

La Ferme du Cantal

6, route d'Ayrens

Boucherie BRUEL

14, Place de la Halle

CARREFOUR EXPRESS

6, Place de la Halle

Boulangerie - Pâtisserie -

Chocolaterie GLADINES

25 bis, Av. Henri Mondor

Coiffure

LERON Joëlle

2, rue de la Sumène

Rt Pt Naucelles

NUANCES Céline CLUSE

9, Place de la Halle

Banque

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE

Guichet automatique

Place de la Halle

Carburants

LECLERC

15, route d'Ayrens

Bar Tabac et Restauration

L'Hyppocampe - M. Fères

11, av. Henri Mondor

TRANSPORTS TRAVAUX PUBLICS

STAP 15

4, ZA Les 4 Chemins

Michel BENARIAC

3, côte de Verniols

CLAUZET TRANSPORTS

3, route du Parapluie

EURL CAMBON Laurent Transports

5, route du Parapluie

TRANSPORTS ARNAUD

7, rue du Puy Mary

AUTOMOBILES POIDS LOURDS MATERIEL AGRICOLE

NAUCICAR Subaru

1, ZA Les 4 Chemins

EAC COMBES

1, route du Parapluie

Cantal Contrôles Techniques

ZA des 4 Chemins

Mohamed SEBTI

22, route du Parapluie

Patrice GARD

Fabrication carrosserie VL PL

5, route du Parapluie

Cantal Clim Service

M. BROUSSOLLE

4, av. Henri Mondor

Lavage Mousse

4, av. Henri Mondor

CANTAL LOISIRS

ZA des 4 Chemins

SERVICES

La Poste

5, Place de la Halle

Pharmacie Delort

8, Place de la Halle

Médecin

Dr LASGOUTTES

1, Place de la Halle

Kinésithérapie

Gaillane MALICHIER

8 Place de la Halle

Micro kinésithérapie

Caroline MAS / Maud JANIAUD

2, Place de la Halle

Orthophonistes

Véronique GAILLARD

Quentin GAILLARD

10, Place de la Halle

Infirmières

Laurence DESCOURS

Emmanuelle DELORME

Danièle VIGIER/ADORNO

3, Place de la Halle

Taxis

M. et Mme MAGNE Laurent

31, Route Impériale

Place de la Halle

DIVERS

CARRIERE VERGNE FRERES

Route d'Ayrens

HRN 15 (Hygiénisation Réseaux

Nettoyage 15)

9, route d'Ayrens

Ets BAR PLUS (Industrie du bois)

12, route du Parapluie

AURILLAC ENSEIGNES

Marquage publicitaire

1, route d'Ayrens

FFC GOURGOUILLAT (Froid et clim.)

20, route du Parapluie

NEGO CAFE

(Distribution automatique)

16, route d'Ayrens

Yves MONCLUS (Animation)

36, route Impériale

EURL CLAC

(Location vente œuvres d'art)

13, chemin de Vieres

Elevage de Bergers de Brie

8, Place des Etangs

Association "Enfance et Chansons"

Jacques et Clairette Bienvenu

7, Hameau de Lardennes

David PIGEON

(Apiculteur Professionnel)

63, Route Impériale

STVI

Alarmes - vidéo - extincteurs

ZA les 4 Chemins

DECAP 15

Décapage - dégraissage

18, route du Parapluie

MCM HYGIENE

43, avenue Henri Mondor

et tous les commerçants du marché du vendredi soir sur la place de la Halle





ATHLETIC RUNNING
804

ATHLETIC RUNNING
853

ATHLETIC RUNNING
753

ATHLETIC RUNNING
868

foul